

MEMORIAL

Journal Officiel du Grand-Duché de Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt des Großherzogtums Luxemburg

RECUEIL DES SOCIETES ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 2283 27 août 2014

SOMMAIRE

Alex-Turi-Bar S.à r.l109543	Invesco Promotions S.à r.l
Alona S.A109543	Jade Luxembourg S.A109541
Alpes Fund SICAV-FIS109542	Jointmark S.à r.l109541
Amask S.à r.l109548	Jujo Lux Holding109541
AMO Holding 7 S.A109548	Katrann Private SA SPF109539
Antin Infrastructure Services Luxembourg	Keaton Investments S.A109540
109538	L.G.B. S.à r.l
Apache Luxembourg Holdings II109538	Lisal S.A. SPF109539
ArcelorMittal China Holding (Luxem-	Psoriaid S.A109547
bourg)109544	Santander International Fund SICAV 109545
Azzana S.A	SG Issuer109546
Azzurro Beheer B.V., S.à r.l109539	SHCO 64 S.à r.l109546
Banco BTG Pactual Luxembourg S.A109548	Sogeka Luxembourg SA109547
BCV Investments S.C.A109549	Standard Innovation S.à r.l109583
BELFOR Luxembourg S.à r.l109544	Starman (Bruxelles) S.à r.l109545
bluO Holding F2109542	Syma 1 S.C.A
Bricy S.A109544	V.D.O. Maritiem A.G109538
Eastspring Investments SICAV-FIS109542	Vilafranca S.A109538
Fagus Multimanager109543	Wallis Estate109544
HORWARD DESIGN Luxembourg S.à r.l.	WCC Plauen S.à r.l
109584	Xinzhe Yuan s.à r.l
Ideal Standard International Equity S.A.	Xylène Holding S.A109546
	Zola Investments S.A
Ingersoll-Rand Luxembourg United, Sarl	



Antin Infrastructure Services Luxembourg, Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 1.575.790,00.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 44, avenue J.F. Kennedy. R.C.S. Luxembourg B 160.006.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mélanie Biessy / Jose Maria Trias

Manager A / Manager B

Référence de publication: 2014085151/11.

(140101069) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juin 2014.

V.D.O. Maritiem A.G., Société Anonyme.

Siège social: L-8360 Goetzingen, 3B, rue des Champs.

R.C.S. Luxembourg B 69.039.

Le bilan arrêté au 31.12.2012 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Ehnen, le 17 juin 2014.

Pour V.D.O. MARITIEM A.G Fiduciaire Roger Linster Sàrl

Référence de publication: 2014085056/12.

(140100350) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juin 2014.

Vilafranca S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 40, avenue Monterey.

R.C.S. Luxembourg B 155.998.

Le bilan de la société au 31/12/2013 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg.

Pour la société

Un mandataire

Référence de publication: 2014085060/12.

(140100547) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juin 2014.

Apache Luxembourg Holdings II, Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 2.545.440,00.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 115.956.

Il résulte des résolutions écrites de l'associé unique de la Société en date du 6 juin 2014 que Madame Murielle MCSORLEY a démissionné de sa position de gérante de la Société avec effet immédiat.

Il est décidé de nommer en remplacement de Madame Murielle MCSORLEY, Monsieur Emmanuel NATALE, né le 20 juillet 1970 à Belfort, France et résidant professionnellement au 2-4, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg, comme gérant de la Société avec effet immédiat pour une durée indéterminée.

Par conséquent, le conseil de gérance de la Société est maintenant composé comme suit:

- Emmanuel Natale comme gérant de la Société; et
- Marjorie Allo comme gérante de la Société.

Le 18 juin 2014.

Pour extrait conforme

Un mandataire

Référence de publication: 2014085153/19.

(140101650) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juin 2014.



Lisal S.A. SPF, Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.

Siège social: L-2138 Luxembourg, 24, rue Saint Mathieu.

R.C.S. Luxembourg B 136.476.

Extrait du Procès-verbal de l'assemblée générale statutaire du 21 mai 2013

Les mandats des administrateurs de Messieurs Frédéric MONCEAU, Karl LOUARN et Joeri STEEMAN (demeurant tous les trois professionnellement: 24, rue Saint Mathieu L-2138 Luxembourg) sont renouvelés pour une période de six ans.

L'assemblée accepte la nomination de Monsieur Massimo GILOTTI (demeurant professionnellement: 24, rue Saint Mathieu L-2138 Luxembourg) à la fonction d'administrateur pour une période de six ans en remplacement de Monsieur Kris GOORTS.

Le mandat de commissaire aux comptes de Monsieur Régis PIVA (demeurant professionnellement: 24, rue Saint Mathieu L-2138 Luxembourg) est renouvelé pour une période de six ans.

Pour extrait sincère et conforme

Référence de publication: 2014086312/17.

(140102022) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 juin 2014.

Katrann Private SA SPF, Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.

Siège social: L-2661 Luxembourg, 42, rue de la Vallée.

R.C.S. Luxembourg B 151.157.

CLÔTURE DE LIQUIDATION

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires tenue le 23 mai 2014, que la liquidation de la société décidée en date du 09 avril 2014 a été clôturée; et que la société KATRANN PRIVATE S.A. SPF, a définitivement cessé d'exister. Les livres et documents sociaux sont déposés et conservés pour une période de cinq ans au 42 rue de la Vallée, L-2661 Luxembourg.

Luxembourg, le 18 juin 2014.

Pour: KATRANN PRIVATE S.A. SPF

Société anonyme

Experta Luxembourg

Société anonyme

Aurélie Katola / Valérie Wozniak

Référence de publication: 2014086258/18.

(140101727) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 juin 2014.

Azzurro Beheer B.V., S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2134 Luxembourg, 50, rue Charles Martel.

R.C.S. Luxembourg B 166.158.

Extrait des résolutions prises lors du Conseil de Gérance tenue en date du 22 mai 2014.

Il résulte de la réunion du Conseil de Gérance tenue en date du 22 mai 2014 que:

- Le siège social de la société est transféré du 42-44, avenue de la Gare, L-1610 Luxembourg au 50, rue Charles Martel, L-2134 Luxembourg et ce, avec effet au 1 ^{er} juin 2014.
- Les gérants M. Claude ZIMMER, M. Hendrik H.J. KEMMERLING et M. Rob SONNENSCHEIN sont domiciliés professionnellement au 50, rue Charles Martel, 1 $^{\rm er}$ étage L-2134 Luxembourg et ce, avec effet au 1 $^{\rm er}$ juin 2014.
- Le gérant LuxGlobal Management S.à r.l, société enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés Luxembourg sous le numéro B159.893 est transféré au 50, rue Charles Martel, L-2134 Luxembourg et ce, avec effet au 1 er juin 2014. Représentant permanent M. Hendrik H.J. KEMMERLING domicilié professionnellement au 50, rue Charles Martel, 1 er étage L-2134 Luxembourg et ce, avec effet au 1 er juin 2014.

Extrait sincère et conforme

Un mandataire

Référence de publication: 2014085161/19.

(140101219) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juin 2014.



Ingersoll-Rand Luxembourg United, Sàrl, Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 125.000,00.

Siège social: L-2310 Luxembourg, 16, avenue Pasteur.

R.C.S. Luxembourg B 90.054.

EXTRAIT

Il résulte des résolutions prises par l'associé unique de la Société en date du 11 juin 2014 que:

- 1. La démission de Monsieur Benoît Jean BAUDUIN, gérant de la Société a été acceptée avec effet au 11 juin 2014; et
- 2. Monsieur Marc Chong Kan, né le 24 août 1964 à Paris, France, résidant professionnellement au 16 avenue Pasteur, L-2310 Luxembourg, a été nommé gérant de la Société avec effet au 11 juin 2014 et ce pour une durée indéterminée.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme.

Luxembourg, le 18 juin 2014.

Référence de publication: 2014086232/16.

(140102177) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 juin 2014.

Keaton Investments S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1420 Luxembourg, 7, avenue Gaston Diderich.

R.C.S. Luxembourg B 104.564.

Conformément à l'article 51bis de la loi du 10 août 1915 sur les Sociétés Commerciales, la Société informe par la présente de la nomination des personnes suivantes en tant que représentants permanents des son/ses administrateur(s):

Mr. Xavier de Cillia, résidant professionnellement au 2-8 avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg, a été nommé en date du 12 Mai 2014 en tant que représentant permanent de Luxembourg Corporation Company S.A. avec effet immédiat, en remplacement de Mme Christelle Ferry.

Luxembourg, le 19 juin 2014.

Luxembourg Corporation Company

Administrateur

Xavier de Cillia

Représentant Permanent

Référence de publication: 2014086259/17.

(140102375) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 juin 2014.

Immobilière Savoyarde S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 9.519.000,00.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 45, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 170.594.

EXTRAIT

Il résulte des résolutions de l'assemblée générale extraordinaire du 11 février 2014 que:

- 1. Le transfert du siège social du 412F Route d'Esch, L 2086 Luxembourg au 45, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg, est approuvé;
- 2. Les démissions de Messieurs Pierre PARACHE et Olivier BEAUDOUL de leur mandat de gérant de catégorie B de la société sont acceptées;
- 3. Les nominations de Mr Stéphane ALLART, expert-comptable, né le 19 février 1981 à Uccle (Belgique), résidant professionnellement au 45 avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg, et de Mr Pierre MESTDAGH, employé privé, né le 21 novembre 1961 à Etterbeeck (Belgique), résidant professionnellement au 45 avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg, comme gérants de catégorie B, sont acceptées.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme

Luxembourg.

Référence de publication: 2014086228/21.

(140101946) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 juin 2014.



L.G.B. S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 45, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 177.054.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2014086271/9.

(140101705) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 juin 2014.

Jade Luxembourg S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1930 Luxembourg, 2, place de Metz.

R.C.S. Luxembourg B 28.400.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2014086248/9.

(140102149) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 juin 2014.

Jujo Lux Holding, Société Anonyme.

Siège social: L-2420 Luxembourg, 24, avenue Emile Reuter.

R.C.S. Luxembourg B 170.938.

Par résolutions signées en date du 4 novembre 2013, l'actionnaire unique a pris la décision suivante:

- 1. Non renouvellement du mandat de réviseur d'entreprises agréé de PricewaterhouseCoopers, avec siège social au 400, route d'Esch L 1471 Luxembourg;
- 2. Nomination de ERNST & YOUNG, avec siège social au 7, Rue Gabriel Lippmann, L 5365 Munsbach, au mandat de réviseur d'entreprises agréé, avec effet immédiat et pour une période venant à échéance lors de l'assemblée générale annuelle qui statuera sur les comptes de l'exercice social se clôturant au 31 décembre 2013 et qui se tiendra en 2014.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations. Luxembourg, le 19 juin 2014.

Référence de publication: 2014086246/15.

(140102452) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 juin 2014.

Jointmark S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 6, rue Eugène Ruppert. R.C.S. Luxembourg B 187.604.

Extrait des décisions prises par l'associée unique en date du 18 juin 2014

- 1. Monsieur Shaojun WANG a été renommé gérant A.
- 2. Monsieur Genping PAN a été renommé gérant A.
- 3. Monsieur Jean-Christophe DAUPHIN, administrateur de sociétés, né à Nancy (France), le 20 novembre 1976, demeurant professionnellement à L-2453 Luxembourg, 6, rue Eugène Ruppert, a été nommé comme gérant B pour une durée indéterminée.
- 4. Monsieur Joost TULKENS, administrateur de sociétés, né à Someren (Pays-Bas), le 26 avril 1973, demeurant professionnellement à L-2453 Luxembourg, 6, rue Eugène Ruppert, a été nommé comme gérant B pour une durée indéterminée.
 - 5. Le nombre de gérants a été augmenté de deux (2) à quatre (4).

Luxembourg, le 18 juin 214.

Pour extrait sincère et conforme

Pour Jointmark S.à r.l.

Intertrust (Luxembourg) S.à r.l.

Référence de publication: 2014086245/21.

(140102148) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 juin 2014.



Alpes Fund SICAV-FIS, Société d'Investissement à Capital Variable - Fonds d'Investissement Spécialisé.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 19, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 159.697.

Extrait des résolutions prises par l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires tenue au siège social à Luxembourg le 16 juin 2014

L'Assemblée Générale décide de renouveler le mandat du Réviseur d'entreprises agréé PricewaterhouseCoopers, dont le siège social est situé au 400, Route d'Esch à L-1014 Luxembourg venant à échéance lors de cette assemblée jusqu'à l'Assemblée Générale qui se tiendra en l'année 2015.

Extrait sincère et conforme Alpes Fund SICAV-SIF

Référence de publication: 2014086667/14.

(140102707) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juin 2014.

bluO Holding F2, Société Anonyme.

Siège social: L-5365 Munsbach, 1C, rue Gabriel Lippmann.

R.C.S. Luxembourg B 169.494.

In der Ordentlichen Generalversammlung der bluO Holding F2, die am 11. Juni 2014 in Luxemburg stattfand, wurde folgendes beschlossen:

Die Ordentliche Generalversammlung beschließt, die LUDWIG & MALDENER S.à r.l., 31, op der Heckmill, L-6783 Grevenmacher, eingetragen im Registre de Commerce et des Sociétés unter der Nummer B48947, als Prüfungsbeauftragten der Geschäftsbuchführung der bluO Holding F2 bis zur ordentlichen Generalversammlung, die über den Jahresabschluss der Gesellschaft für das am 31. Dezember 2014 endende Geschäftsjahr abstimmt, zu ernennen.

Die Hauck & Aufhäuser Alternative Investment Services S.A. war somit nur bis zum 11. Juni 2014 Prüfungsbeauftragter der Geschäftsbuchführung.

Zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxemburg, den 19. Juni 2014.

Ein Beauftragter

Référence de publication: 2014086657/18.

(140102829) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juin 2014.

Eastspring Investments SICAV-FIS, Société Anonyme sous la forme d'une SICAV - Fonds d'Investissement Spécialisé.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 2-4, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 134.423.

Extrait des Résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire du 13 juin 2014

Il résulte de l'assemblée générale ordinaire qui s'est tenu en date du 13 juin 2014, que Messieurs Guy Robert Strapp, Graham Mason et Peter Martin Lloyd ont été réélus en leur qualité d'administrateur de la Société pour une période d'un an se terminant lors de l'assemblée générale se tenant en 2015 et que PricewaterhouseCoopers S.à r.l. a été réélu en sa qualité de réviseur d'entreprise de la Société pour une période d'un an se terminant lors de l'assemblée générale se tenant en 2015.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 juin 2014.

Pour Eastspring Investments SICAV-FIS

The Bank of New York Mellon (Luxembourg) S.A.

2-4 rue Eugène Ruppert/ Vertigo Building - Polaris

L-2453 Luxembourg

Andrea Schiess / Murielle Antoine

- / Managing Director

Référence de publication: 2014087436/22.

(140103034) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juin 2014.



Alex-Turi-Bar S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1839 Luxembourg, 20-22, rue Joseph Junck. R.C.S. Luxembourg B 38.040.

Les comptes annuels au 31.12.2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2014085178/9.

(140100805) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juin 2014.

Alona S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1636 Luxembourg, 10, rue Willy Goergen.

R.C.S. Luxembourg B 82.945.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2014085182/9.

(140101299) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juin 2014.

WCC Plauen S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 3.845.850,00.

Siège social: L-1411 Luxembourg, 2, rue des Dahlias. R.C.S. Luxembourg B 121.377.

Le bilan au 31 décembre 2012 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg.

Pour extrait conforme Christophe Cahuzac

Référence de publication: 2014085085/12.

(140099942) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juin 2014.

Fagus Multimanager, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 2-4, rue Eugène Ruppert. R.C.S. Luxembourg B 64.333.

Extrait des Résolutions prises lors de l'assemblée générale du 13 mai 2014

Il résulte de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires qui s'est tenue en date du 13 mai 2014, que Messieurs Gian Luca Amici (Strada delle Volte 38, 47897 Fiorentino, Sain Marin) et Carlo Alberto Montagna (19, rue de Bitbourg, 21 st Century Building, L-1273 Luxembourg) ont été élus en leur qualité d'administrateur de la Société pour une période d'un an se terminant lors de l'assemblée générale se tenant en 2015 et que Messieurs Renzo Giacobbi, Luigi Tamagnini, Marco Calzi et Salvatore Rossi ont été réélus en leur qualité d'administrateur de la Société pour une période d'un an se terminant lors de l'assemblée générale se tenant en 2015 et que PricewaterhouseCoopers S.a.r.l. a été réélu en sa qualité de réviseur d'entreprise de la Société pour une période d'un an se terminant lors de l'assemblée générale se tenant en 2015.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 JUIN 2014.

Pour FAGUS MULTIMANAGER

The Bank of New York Mellon (Luxembourg) S.A.

2-4 rue Eugène Ruppert / Vertigo Building - Polaris

L-2453 Luxembourg

Andrea Schiess / Murielle Antoine

- / Managing Director

Référence de publication: 2014087440/24.

(140103017) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juin 2014.



BELFOR Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll. R.C.S. Luxembourg B 119.529.

Afin de bénéficier de l'exemption de l'obligation d'établir des comptes consolidés et un rapport consolidé de gestion, prévue par l'article 314 de la loi sur les sociétés commerciales, les comptes consolidés au 31 décembre 2012 de sa société mère, BELFOR Gibraltar Ltd. ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 juin 2014.

Référence de publication: 2014085218/12.

(140101325) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juin 2014.

Arcelor Mittal China Holding (Luxembourg), Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 2.215.000,00.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 19, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 109.704.

L'Assemblée générale tenue extraordinairement le 17 juin 2014, a pris acte de la démission de Monsieur Claude WITRY, gérant démissionnaire.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 juin 2014.

Référence de publication: 2014085155/12.

(140100954) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juin 2014.

Bricy S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2530 Luxembourg, 10A, rue Henri M. Schnadt.

R.C.S. Luxembourg B 151.082.

Extrait de la résolution prise par l'actionnaire unique le 1 er février 2014

Transfert du siège de la Société du 24, rue Astrid, L-1143 Luxembourg au 10A, rue Henri M. Schnadt, L-2530 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1 er février 2014.

Pour BRICY S.A.

L'Actionnaire unique

Référence de publication: 2014085229/14.

(140101211) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juin 2014.

Wallis Estate, Société à responsabilité limitée unipersonnelle.

Capital social: EUR 500.000,00.

Siège social: L-1836 Luxembourg, 23, rue Jean Jaurès.

R.C.S. Luxembourg B 160.976.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire tenue extraordinairement en date du 10 juin 2014

- 1. L'assemblée prend acte de la démission de Monsieur Jurgen Trappeniers de ses fonctions de gérant de catégorie A de la société, avec effet immédiat.
- 2. L'assemblée décide de modifier la catégorie du gérant PYLOS EUROPE S.A. Le gérant PYLOS EUROPE S.A. devient gérant de catégorie A

Luxembourg, le 18 juin 2014.

Pour extrait sincère et conforme

Le Mandataire

Référence de publication: 2014086617/16.

(140101953) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 juin 2014.



Syma 1 S.C.A., Société en Commandite par Actions.

Capital social: EUR 13.133.013,00.

Siège social: L-2420 Luxembourg, 24, avenue Emile Reuter.

R.C.S. Luxembourg B 179.302.

Lors de l'assemblée générale annuelle tenue en date du 4 juin 2014, les actionnaires ont décidé de renouveler le mandat du réviseur d'entreprises agréé de PricewaterhouseCoopers, avec siège social au 400, Route d'Esch, L-1471 Luxembourg, avec effet immédiat et pour une période venant à échéance lors de l'assemblée générale annuelle qui statuera sur les comptes de l'exercice social se clôturant au 31 décembre 2014 et qui se tiendra en 2015;

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations. Luxembourg, le 19 juin 2014.

Référence de publication: 2014087294/14.

(140102924) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juin 2014.

Starman (Bruxelles) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 167.098.

Il résulte d'un contrat de transfert de parts sociales daté du 19 juin 2014 que Starman Hotel Holdings LLC, une société à responsabilité limitée régie par les lois de l'État de Delaware, États-Unis d'Amérique ayant son siège social au 1209 Orange Street, Wilmington, DE 19801, États-Unis d'Amérique, immatriculée au Delaware sous le numéro 4001936 a transféré l'ensemble des 12.500 parts sociales de la Société qu'elle détenait à Maquay Investments Ltd, une société constituée selon la loi anglaise ayant son siège social au 71-75 Shelton Street, Covent Garden, Londres WC2H 9JQ, Royaume Uni immatriculée sous le numéro 9028624.

De sorte que Maquay Investments Ltd est désormais l'associé unique de la Société.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 juin 2014.

Un mandataire

Référence de publication: 2014087290/18.

(140103476) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juin 2014.

Santander International Fund SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2633 Senningerberg, 6C, route de Trèves.

R.C.S. Luxembourg B 40.172.

Extrait des Décisions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 3 juin 2014

Composition du Conseil d'Administration:

- L'Assemblée a décidé de réélire Madame Dolores YBARRA CASTANO, Monsieur Ettore GOTTI TEDESCHI et Monsieur Grant Mitchell SESSIONS en tant qu'Administrateurs de la Société jusqu'à la prochaine Assemblée Générale Annuelle des Actionnaires qui statuera sur l'année comptable se terminant le 31 décembre 2014.
- L'Assemblée a décidé de réélire DELOITTE Audit S.à r.l. en tant que réviseur d'entreprises jusqu'à la prochaine Assemblée Générale Annuelle des Actionnaires qui statuera sur l'année comptable se terminant le 31 décembre 2014.

Au 3 juin 2014, le Conseil d'Administration se compose comme suit:

- Ms. Dolores YBARRA CASTANO (Président du Conseil d'Administration)
- M. Ettore GOTTI TEDESCHI
- M. Grant Mitchell SESSIONS

Luxembourg, le 20 juin 2014.

SANTANDER INTERNATIONAL FUND SICAV

Au nom et pour le compte de J.P. Morgan Bank Luxembourg S.A

Agent domiciliataire

Référence de publication: 2014087298/22.

(140103350) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juin 2014.



Azzana S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1660 Luxembourg, 30, Grand-rue.

R.C.S. Luxembourg B 143.454.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2014085196/9.

(140100923) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juin 2014.

Xylène Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2661 Luxembourg, 44, rue de la Vallée.

R.C.S. Luxembourg B 53.156.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour XYLENE HOLDING

Référence de publication: 2014085089/10.

(140100667) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juin 2014.

SG Issuer, Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 33, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 121.363.

Extrait du Procès-Verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire Tenue de manière exceptionnelle le 03/06/2014 à 15h00

Cinquième résolution

L'Assemblée Générale Annuelle des Actionnaires renouvelle le mandat du Réviseur d'entreprises Deloitte Audit S.A.R.L pour un terme d'un an expirant à la prochaine Assemblée Générale Annuelle des Actionnaires qui se tiendra en 2015.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

SG ISSUER

Société Anonyme

Référence de publication: 2014087302/15.

(140103102) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juin 2014.

SHCO 64 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 6, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 186.128.

Changement suivant le contrat de cession de parts du 20 juin 2014:

- Ancienne situation associée:

Intertrust (Luxembourg) S.à r.l.: 12.500 parts sociales

- Nouvelle situation associée:

	sociales
SH CO 71 S.à r.l., R.C.S. Luxembourg B n° 187129,	
avec siège social à L-2453 Luxembourg, 6, rue Eugène Ruppert	12.500
Total	12.500

Luxembourg, le 20.6.2014.

Pour avis sincère et conforme

Pour SHCO 64 S.à r.l.

Intertrust (Luxembourg) S.à r.l.

Référence de publication: 2014087306/20.

(140103394) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juin 2014.



Xinzhe Yuan s.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4987 Sanem, 18, Grand-rue.

R.C.S. Luxembourg B 131.051.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations. Luxembourg, le 09 juin 2014.

Référence de publication: 2014085090/10.

(140099740) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juin 2014.

Zola Investments S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2138 Luxembourg, 24, rue Saint Mathieu.

R.C.S. Luxembourg B 77.869.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2014085092/10.

(140100379) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juin 2014.

Sogeka Luxembourg SA, Société Anonyme.

Siège social: L-1528 Luxembourg, 16A, boulevard de la Foire.

R.C.S. Luxembourg B 135.243.

En date du 19 juin 2014, Monsieur Valentino Capurso, comptable, avec adresse professionnelle à L-1528 Luxembourg 16A, boulevard de la Foire a été nommé comme commissaire en remplacement de Monsieur Jean Thyssen démissionnaire. Son mandat prendra fin avec l'assemblée générale de 2017.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Sogeka Luxembourg SA

Référence de publication: 2014087287/12.

(140103525) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juin 2014.

Psoriaid S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 23, rue Aldringen.

R.C.S. Luxembourg B 52.959.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire tenue en date du 16 juin 2014 que:

- Ont été réélus aux fonctions d'administrateurs:
- * Monsieur Guy Boukobza, administrateur de société, né le 31 mai 1944 à Tunis (Tunisie), demeurant professionnellement au 23, rue Aldringen à L-1118 Luxembourg,
- * Monsieur Philippe AFLALO, administrateur de sociétés, né le 18/12/1970 à Fès (Maroc), demeurant professionnellement à L-1118 Luxembourg, Rue Aldringen 23.
- * Madame Marie-Laure Aflalo, administrateur de sociétés, née le 22/10/1966 à Fès (Maroc), demeurant professionnellement au 23, rue Aldringen à L-1118 Luxembourg.
 - A été réélue au poste de Commissaire:
- * Gestman S.A., immatriculée au RCS de Luxembourg sous le numéro B 37378 avec siège social au 23, rue Aldringen L-1118 Luxembourg.
 - Leurs mandats prendront fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires de 2015.

Luxembourg.

Pour extrait sincère et conforme

Référence de publication: 2014087242/22.

(140103470) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juin 2014.



Amask S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1610 Luxembourg, 8-10, avenue de la Gare.

R.C.S. Luxembourg B 135.675.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2014085185/9.

(140101320) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juin 2014.

Banco BTG Pactual Luxembourg S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 26, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 183.133.

Les comptes annuels au 31/12/2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2014085199/9.

(140100818) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juin 2014.

AMO Holding 7 S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 12C, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 135.577.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2014085186/9.

(140100752) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juin 2014.

Invesco Promotions S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1940 Luxembourg, 446A, route de Longwy. R.C.S. Luxembourg B 111.395.

Extrait de l'assemblée générale extraordinaire du 19 juin 2014

Résolution unique

Les associés constatent les cessions de parts suivantes intervenues le 27 mai 2014:

- Monsieur Victor VANGELISTA, gérant de société, né le 13 janvier 1956 à Pétange, demeurant 26, boulevard Kennedy à L-4930 BASCHARAGE, cède 45 parts à Monsieur Jean-Louis VESPIGNANI, ingénieur en génie civile, né le 1 ^{er} décembre 1947 à Joeuf (France), demeurant 2, rue des Wades à F-57070 SAINT-JULIEN-LES-METZ.
- Monsieur Victor VANGELISTA, gérant de société, né le 13 janvier 1956 à Pétange, demeurant 26, boulevard Kennedy à L-4930 BASCHARAGE, cède 55 parts à la société VM INVESTMENT COMPANY S.à r.l., établie et ayant son siège social 446a, route de Longwy à L-1940 Luxembourg, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés du Luxembourg sous le numéro B 187.238,

Suite à cette cession, la nouvelle répartition du capital social est la suivante:

- Monsieur Jean-Louis VESPIGNANI, ingénieur en génie civile, né le 1 ^{er} décembre 1947 à Joeuf (France), demeurant 2, rue des Wades à F-57070 SAINT-JULIEN-LES-METZ, est propriétaire de 45 parts.
- VM INVESTMENT COMPANY S.à r.l., établie et ayant son siège social 446a, route de Longwy à L-1940 Luxembourg, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés du Luxembourg sous le numéro B 187.238, est propriétaire de 55 parts.

Pour extrait conforme

FIDCONSERV Sàrl

Signature

Référence de publication: 2014087042/27.

(140103150) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juin 2014.



BCV Investments S.C.A., Société en Commandite par Actions.

Siège social: L-1246 Luxembourg, 4, rue Albert Borschette. R.C.S. Luxembourg B 117.841.

In the year two thousand and fourteen, on the tenth day of June.

Before Us Maître Cosita DELVAUX, notary residing in Redange-Sur-Attert, Grand-Duchy of Luxembourg.

Was held

an extraordinary general meeting of the shareholders of BCV Investments S.C.A., (the "Company"), a société en commandite par actions having its registered office at 4, rue Albert Borschette, L-1246 Luxembourg, registered with the Registre de Commerce et des Sociétés in Luxembourg under number B 117.841, incorporated by a notarial deed dated 10 July 2006, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (the "Mémorial") number 1724 of 15 September 2006.

The articles of association of the Company have been amended for the last time on 18 April 2014 by deed of Me Henri Hellinckx, published in the Mémorial number 1383 of 30 May 2014.

The meeting was presided by Me Julien De Mayer, avocat, residing in Luxembourg.

The chairman appointed as secretary Me Thomas Lugez, avocat residing in Luxembourg.

The meeting elected as scrutineer Me Mathieu Girotto, avocat residing in Luxembourg.

The bureau having thus been constituted, the chairman declared and requested the notary to state that:

- I. The extraordinary general meeting was duly convened by convening notices sent by registered mail on 30 May 2014 to all the shareholders inscribed on the shareholders' register of the Company.
- II. The shareholders and the number and class of shares held by them are shown on an attendance list signed by the proxyholder, the chairman, the secretary, the scrutineer and the undersigned notary. Said list, as well as the proxies, will remain attached to this document to be filed with it with the registration authorities. It appears from the said attendance list that out of six hundred twelve million eight hundred fifty-eight thousand three hundred forty-five (612,858,345) ordinary shares and the management share in issue, all ordinary shares and the management share were represented at the present meeting.
- III. It results from the above that the present meeting is regularly constituted and may validly deliberate on the agenda set out below:

Agenda

- I. Decision to put the Company into liquidation and to dissolve it; and in relation thereto,
- (a) appointment of BCV Management S.A., a société anonyme, incorporated and existing under the laws of Luxembourg and registered with the Registre de Commerce et des Sociétés of Luxembourg under number B117.854, having its registered office at 4 rue Albert Borschette L-1246 Luxembourg and the current associé commandité of the Company, as liquidator of the Company in accordance with the articles of association,
- (b) determination of the powers of the liquidator and granting the largest powers and especially those determined by articles 144 and 145 and following of the Law of 10 th August 1915 on commercial including without limitation:
- power to bring and defend any action on behalf of the Company, receive any payments, grant releases with or without receipt, realise all securities of the Company, endorse any negotiable instrument and transact or compromise on any disputes; dispose of immovable property of the Company by public auction if they consider the sale thereof necessary to pay the debts of the Company or if there are seven or more members;
- power to continue, until the sale thereof, with the industrial and commercial activity of the Company, borrow moneys to pay the debts of the company, issue negotiable instruments, mortgage and pledge the assets of the company, dispose of the immovable property thereof, even by private contract, and contribute the assets of the Company to other companies;
 - power to proceed to the payment of any interim liquidation proceed that it would consider appropriate; and
 - for specific operations of contracts, power delegate to one or more proxies part of its powers;
 - (c) discharge the liquidator to make an inventory and can simply refer to the documents of the Company.
- (d) authorise and approve, for the avoidance of doubt, the distribution of one or more interim distributions of liquidation surplus in cash or in kind (including shares and/or other interest (including any claims against) in Avio S.p.A.) to the shareholders by decision of the liquidator;

After deliberation the Meeting unanimously resolved as follows:

Sole resolution

The Meeting resolved to put the Company into liquidation and to dissolve it (the Company subsisting for the sole purpose of the liquidation).



In relation thereto the Meeting resolved to appoint as liquidator BCV Management S.A., prenamed, the current associé commandité of the Company, as liquidator of the Company in accordance with the articles of association of the Company.

The Meeting resolved to grant the largest powers and particularly those set forth in articles 144 and following of the Law of 10 th August 1915 on commercial companies to the liquidator and without limitation the Meeting resolved to authorise the liquidator in advance to execute the acts and enter into the operations set forth in article 145 of the same law without any special authorisation, if such authorisation is required by law and including further without limitation the powers set forth in the agenda.

The Meeting resolved to discharge the liquidator to make an inventory and can simply refer to the documents of the Company.

The Meeting resolved to authorise and approve, for the avoidance of doubt, the distribution of one or more interim distributions of liquidation surplus in cash or in kind (including through the transfer of shares and/or other interest (including any claims against) in Avio S.p.A.) to the shareholders by decision of the liquidator.

The items of the agenda having been resolved upon, the meeting was closed.

Expenses

The expenses, costs, remunerations or charges in any form whatsoever which shall be borne by the Company as a result of the above resolutions are estimated at approximately EUR 1,250.-.

Whereof, the present notarial deed is drawn up in Luxembourg on the day indicated at the beginning of this document.

The undersigned notary, who speaks and understands English, states that the present deed is worded in English followed by a French translation; at the request of the appearing persons, the English text shall prevail in case of any discrepancy between the English and the French texts.

This document having been read to the appearing persons, who are known to the notary by their respective names, first names, civil status and residences, the said persons signed this original deed with us, the notary.

Suit la traduction française du texte qui précède

L'an deux mille quatorze, le dixième jour du mois de juin.

Par-devant Nous Maître Cosita DELVAUX, notaire de résidence à Redange-sur-Attert, Grand-Duché de Luxembourg.

S'est tenue

une assemblée générale extraordinaire des actionnaires de BCV Investments S.C.A., (la «Société»), une société en commandite par actions dont le siège social est situé au 4, rue Albert Borschette, L-1246 Luxembourg, immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg sous le numéro B 117.841, constituée le 10 juillet 2006 par acte notarié, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (le «Mémorial») numéro 1724 du 15 septembre 2006.

Les statuts de la Société ont été modifiés pour la dernière fois le 18 avril 2014 par acte de Me Henri Hellinckx, notaire de résidence à Luxembourg, publié au Mémorial numéro 1383 du 30 mai 2014.

L'assemblée a été présidée par Me Julien De Mayer, avocat, demeurant à Luxembourg.

Le président a nommé comme secrétaire Me Thomas Lugez, avocat demeurant à Luxembourg.

L'assemblée a élu comme scrutateur Me Mathieu Girotto, avocat demeurant à Luxembourg.

Le bureau ayant ainsi été constitué, le président a déclaré et requis le notaire d'acter que:

IV. L'assemblée générale extraordinaire a été dûment convoquée par des avis de convocation envoyés par courrier recommandé le 30 mai 2014 à tous les actionnaires inscrits au registre des actionnaires de la Société.

V. Les actionnaires ainsi que le nombre et la classe d'actions qu'ils détiennent, figurent sur une liste de présence signée par le mandataire, le président, le secrétaire, le scrutateur et le notaire soussigné. Ladite liste, ainsi que les procurations, resteront annexées au présent document afin d'être soumises avec celui-ci aux formalités de l'enregistrement. Il appert de ladite liste de présence que sur les six cent douze millions huit cent cinquante-huit mille trois cent quarante-cinq (612.858.345) actions ordinaires et l'action de commandité émises, toutes les actions ordinaires et l'action de commandité étaient représentées à la présente assemblée.

VI. Il résulte de ce qui précède que la présente assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer sur l'ordre du jour énoncé ci-dessous:

Ordre du jour

- II. Décision de mettre la Société en liquidation et de la dissoudre; et dans ce cadre,
- (a) nomination de BCV Management S.A., une société anonyme de droit luxembourgeois, immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B117.854, et dont le siège social est situé au 4 rue Albert Borschette L-1246 Luxembourg, et actuel associé commandité de la Société, en tant que liquidateur de la Société conformément aux statuts,



- (b) détermination des pouvoirs du liquidateur et octroi des pouvoirs les plus larges et notamment ceux déterminés par les articles 144 et 145 et suivants de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, y compris de manière non limitative:
- pouvoir d'intenter et de soutenir toutes actions au nom de la Société, recevoir tous paiements, donner mainlevée avec ou sans quittance, réaliser toutes les valeurs mobilières de la Société, endosser tous effets de commerce, transiger ou compromettre sur toutes contestations; aliéner les immeubles de la Société par adjudication publique, s'ils jugent la vente nécessaire pour payer les dettes sociales ou si le nombre des associés est de sept ou plus;
- pouvoir de continuer, jusqu'à réalisation l'industrie et le commerce de la Société, emprunter pour payer les dettes sociales, créer les effets de commerce, hypothéquer les biens de la société, les donner en gage, aliéner ses immeubles, même de gré à gré, et faire apport de l'avoir social dans d'autres sociétés;
 - pouvoir de procéder au paiement de tout produit de liquidation intermédiaire qu'il jugerait approprié; et
- pour des opérations spécifiques de contrats, pouvoir de déléguer à un ou plusieurs mandataires une partie de ses pouvoirs;
 - (c) décharger le liquidateur de dresser un inventaire et peut simplement se référer aux documents de la Société.
- (d) autorisation et approbation, afin d'éviter tout doute, de la distribution d'une ou de plusieurs distributions intermédiaires de boni de liquidation en espèces ou en nature (y compris des actions et/ou autres intérêts (y compris toute créance envers) dans Avio S.p.A.) aux actionnaires par décision du liquidateur;

Après avoir délibéré, l'Assemblée a décidé à l'unanimité ce qui suit:

Résolution unique

L'Assemblée a décidé de mettre la Société en liquidation et de la dissoudre (la Société ne subsistant uniquement qu'aux fins de la liquidation).

Dans ce cadre, l'Assemblée a décidé de nommer comme liquidateur BCV Management S.A., précitée, actuel associé commandité de la Société, en tant que liquidateur de la Société conformément aux statuts de la Société.

L'Assemblée a décidé d'octroyer les pouvoirs les plus larges et notamment ceux énoncés aux articles 144 et suivants de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales au liquidateur et sans limitation l'Assemblée a décidé d'autoriser en avance le liquidateur à accomplir les actes et conclure les opérations énoncés à l'article 145 de ladite loi sans aucune autorisation spéciale, si une telle autorisation est requise par la loi, y compris et ce de manière non limitative les pouvoirs énoncés dans l'ordre du jour.

L'Assemblée a décidé de décharger le liquidateur de dresser un inventaire et peut simplement se référer aux documents de la Société.

L'Assemblée a décidé d'autoriser et d'approuver, afin d'éviter tout doute, la distribution d'une ou de plusieurs distributions intermédiaires de boni de liquidation en espèces ou en nature (y compris des actions et/ou autres intérêts (y compris toute créance envers) dans Avio S.p.A.) aux actionnaires par décision du liquidateur.

Tous les points de l'ordre du jour ayant fait l'objet d'une résolution, l'assemblée a été clôturée.

Dépenses

Les dépenses, frais, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incomberont à la Société en raison des résolutions ci-dessus, sont estimés à approximativement EUR 1.250,-.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête du présent document.

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, déclare que le présent acte est rédigé en anglais, suivi d'une traduction en langue française; à la demande des personnes comparantes, en cas de divergences entre les versions anglaise et française, la version anglaise fera foi.

Le document ayant été lu aux personnes comparantes, qui sont connues du notaire par leur nom, prénom, état civil et résidence respectifs, lesdites personnes ont signé le présent acte original avec nous, notaire.

Signé: J. DE MAYER, T. LUGEZ, M. GIROTTO, C. DELVAUX.

Enregistré à Redange/Attert, le 12 juin 2014. Relation: RED/2014/1278. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur ff. (signé): M. ELS.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à la demande de la société.

Redange-sur-Attert, le 27 juin 2014.

Me Cosita DELVAUX.

Référence de publication: 2014089883/158.

(140107531) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juin 2014.



Ideal Standard International Equity S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1748 Findel, 4, rue Lou Hemmer. R.C.S. Luxembourg B 185.376.

In the year two thousand and fourteen, on the twelfth day of June.

Before the undersigned Maître Henri Hellinckx, notary, residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

THERE APPEARED

Ideal Standard International Acquisition, a société à responsabilité limitée, organized and existing under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg with a share capital of EUR 100.000, having its registered office at 4 rue Lou Hemmer, L-1748 Luxembourg-Findel and registered with the Luxembourg Trade and Companies' Register under number B 131.161,

here represented by Mrs. Stefanie Kreuzer, professionally residing in Luxembourg, by virtue of a proxy.

The said proxy, initialled ne varietur by the proxyholder of the appearing party and the notary, shall remain annexed to this deed to be filed at the same time with the registration authorities.

Such appearing party is the sole shareholder (the "Sole Shareholder"), representing the entire share capital of Ideal Standard International Equity S.A. (hereinafter the "Company"), a société anonyme, having its registered office at 4, rue Lou Hemmer, L-1748 Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies' Register under number B 185.376, incorporated pursuant to a deed of the undersigned notary on 5 March 2014, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations number 1295 on 21 May 2014. The articles of association of the Company have been last amended pursuant to a deed of the undersigned notary on 4 June 2014 not yet published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

The appearing party, representing the entire share capital of the Company and acting in place of the extraordinary general meeting of shareholders, adopts and requests the notary to enact the following resolutions:

First resolution

The Sole Shareholder resolves to amend the corporate purpose of the Company.

Second resolution

The Sole Shareholder resolves to subsequently amend article 2 of the articles of association of the Company, which shall now read as follows:

" Art. 2. Purpose.

- 2.1 The purpose of the company is the holding of participations, in any form whatsoever, in Luxembourg and foreign companies and any other form of investment, the acquisition by purchase, subscription or in any other manner as well as the transfer by sale, exchange or otherwise of securities of any kind and the administration, management, control and development of its portfolio. This includes but is not limited to investment in, acquirement of, disposal of, granting or issuing of preferred equity certificates, intragroup loans, bonds, notes debentures and other debt instruments, shares, warrants and other equity instruments or rights, including, but not limited to, shares of capital stock, limited partnership interests, limited liability company interests, preferred stock, securities and swaps, and any combination of the foregoing, in each case whether readily marketable or not, and obligations (including but not limited to synthetic securities obligations) in any type of company, entity or other legal person.
- 2.2 The Company may also provide assistance in any form including but not limited to the granting of advances, loans, money deposits and credits as well as the providing of pledges, guarantees, liens, mortgages and any other form of securities, in any kind of form to the Company's subsidiaries and to entities which form part of the same group of companies as the Company. The Company may provide the same kind of assistance to undertakings which are part of the same group of companies which the Company belongs to or to third parties, provided that doing so does not trigger any license requirements.
- 2.3 The Company may raise funds especially through borrowing in any form or by issuing any kind of notes, securities or debt instruments, bonds and debentures and generally issue securities of any type.
- 2.4 The Company may grant pledges, guarantees, liens, mortgages and any other form of securities as well as any form of indemnities, to Luxembourg or foreign entities, in respect of its own obligations and debts as well as those entities to which it may provide assistance pursuant to Article 2.2 above.
- 2.5 In general, the Company may carry out any commercial, industrial, financial, real estate or intellectual property activities and engage in such other activities as the Company deems necessary, advisable, convenient, incidental to, or not inconsistent with, or useful in accomplishment of these purposes."

Third resolution

The Sole Shareholder resolves to create different classes of shares of the Company, notably class A shares, class B shares, class C shares and class D shares.



Fourth resolution

The Sole Shareholder further resolves to change the nominal value of the issued shares of the Company from one euro cent (EUR 0.01) to one hundredth of a euro cent (EUR 0.0001) and to convert the existing three million one hundred thousand (3,100,000) shares into one hundred fifty-five million (155,000,000) class A shares and one hundred fifty-five million (155,000,000) class B shares.

Fifth resolution

Further to the preceding resolutions, the Sole Shareholder resolves to subsequently amend articles 5 and 6 of the articles of association of the Company, which shall henceforth read as follows:

" Art. 5. Subscribed share capital.

- 5.1 The Company's share capital is set at thirty-one thousand euro (EUR 31,000), represented by: (i) one hundred fifty five million (155,000,000) class A shares (hereafter, the "A shares") having a nominal value of one hundredth of a euro cent (EUR 0.0001) each; and (ii) one hundred fifty five million, (155,000,000) class B shares (hereafter, the "B shares") having a nominal value of one hundredth of a euro cent (EUR 0.0001) each.
- 5.2 The Company's (i) subscribed share capital may be increased or reduced by a resolution of the general meeting of shareholders adopted in the manner required for an amendment of these articles of association; and (ii) shares of one class may be reclassified into another class by a resolution of the general meeting of shareholders adopted in the manner required by Article 12.
- 5.3 The issue of any new shares in the Company and the reclassification of any shares into a different class of shares shall be made in accordance with the Law and any provisions of any written agreement that may be entered into between the shareholders of the Company from time to time.
- 5.4 The Company may redeem its own shares subject to the provisions of the Law and in accordance with the provisions of any written agreement that may be entered into between the shareholders of the Company from time to time.
- 5.5 The rights attaching to each class of shares are set out in these articles. Unless otherwise specified, any reference herein to "shares" shall mean the Company's shares collectively.

Art. 6. Shares.

- 6.1 In addition to the A shares and the B shares which are subscribed for, the Company may also issue class C shares (hereafter, the "C shares") and class D shares (hereafter, the "D shares"), each having a nominal value of one hundredth of a euro cent (EUR 0.0001) each.
 - 6.2 The shares of the Company are in registered form.
 - 6.3 The Company may have one or several shareholders.
- 6.4 The death, suspension of civil rights, dissolution, bankruptcy or insolvency or any other similar event regarding any of the shareholders shall not cause the dissolution of the Company."

Sixth resolution

The Sole Shareholder resolves to amend the representation powers of the Company towards third parties in relation to the daily management.

Seventh resolution

Further to the above resolution, the Sole Shareholder resolves to amend current article 23 (which for the avoidance of all doubt shall become article 24 as a result of the resolution hereafter) of the Articles which shall henceforth reads as follows:

" Art. 23. Dealing with third parties.

- 23.1 The Company shall be bound towards third parties in all circumstances by the joint signature of at least six (6) directors.
- 23.2 Within the limits of the daily management, the Company shall be bound towards third parties by the signature of any person(s) to whom such power may have been delegated by a meeting of the board of directors or otherwise in accordance with any agreement that may be entered into between the shareholders of the Company from time to time, acting individually or jointly in accordance within the limits of such delegation."

Eighth resolution

The Sole Shareholder resolves to further amend, consequently renumber the articles and to subsequently fully restate the Articles of the Company, which shall now read as follows:

A. Name - Purpose - Duration - Registered office

Art. 1. Name. There exists a public company limited by shares (société anonyme) under the name of Ideal Standard International Equity S.A. (hereinafter the "Company") which shall be governed by the law of 10 August 1915 concerning



commercial companies, as amended (the "Law"), as well as by the present articles of association and any agreement that may be entered into between the shareholders of the Company from time to time.

Art. 2. Purpose.

- 2.1 The purpose of the company is the holding of participations, in any form whatsoever, in Luxembourg and foreign companies and any other form of investment, the acquisition by purchase, subscription or in any other manner as well as the transfer by sale, exchange or otherwise of securities of any kind and the administration, management, control and development of its portfolio. This includes but is not limited to investment in, acquirement of, disposal of, granting or issuing of preferred equity certificates, intragroup loans, bonds, notes debentures and other debt instruments, shares, warrants and other equity instruments or rights, including, but not limited to, shares of capital stock, limited partnership interests, limited liability company interests, preferred stock, securities and swaps, and any combination of the foregoing, in each case whether readily marketable or not, and obligations (including but not limited to synthetic securities obligations) in any type of company, entity or other legal person.
- 2.2 The Company may also provide assistance in any form including but not limited to the granting of advances, loans, money deposits and credits as well as the providing of pledges, guarantees, liens, mortgages and any other form of securities, in any kind of form to the Company's subsidiaries and to entities which form part of the same group of companies as the Company. The Company may provide the same kind of assistance to undertakings which are part of the same group of companies which the Company belongs to or to third parties, provided that doing so does not trigger any license requirements.
- 2.3 The Company may raise funds especially through borrowing in any form or by issuing any kind of notes, securities or debt instruments, bonds and debentures and generally issue securities of any type.
- 2.4 The Company may grant pledges, guarantees, liens, mortgages and any other form of securities as well as any form of indemnities, to Luxembourg or foreign entities, in respect of its own obligations and debts as well as those entities to which it may provide assistance pursuant to Article 2.2 above.
- 2.5 In general, the Company may carry out any commercial, industrial, financial, real estate or intellectual property activities and engage in such other activities as the Company deems necessary, advisable, convenient, incidental to, or not inconsistent with, or useful in accomplishment of these purposes.

Art. 3. Duration.

- 3.1 The Company is incorporated for an unlimited period of time.
- 3.2 It may be dissolved at any time and without cause by a resolution of the general meeting of shareholders, adopted in the manner required for an amendment of these articles of association.

Art. 4. Registered office-place of central administration (siège de l'administration centrale).

- 4.1 The registered office of the Company is established in the city of Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg. The Company shall maintain its place of central administration at its registered office.
- 4.2 Within the same municipality, the registered office may be transferred by decision of the board of directors. It may be transferred to any other municipality in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of the general meeting of shareholders, adopted in the manner required for an amendment of these articles of association.
- 4.3 Branches or other offices may be established in the Grand Duchy of Luxembourg, but not abroad, by resolution of the board of directors.

B. Share capital - Shares

Art. 5. Subscribed share capital.

- 5.1 The Company's share capital is set at thirty-one thousand euro (EUR 31,000), represented by: (i) one hundred fifty five million (155,000,000) class A shares (hereafter, the "A shares") having a nominal value of one hundredth of a euro cent (EUR 0.0001) each; and (ii) one hundred fifty five million, (155,000,000) class B shares (hereafter, the "B shares") having a nominal value of one hundredth of a euro cent (EUR 0.0001) each.
- 5.2 The Company's (i) subscribed share capital may be increased or reduced by a resolution of the general meeting of shareholders adopted in the manner required for an amendment of these articles of association; and (ii) shares of one class may be reclassified into another class by a resolution of the general meeting of shareholders adopted in the manner required by Article 12.
- 5.3 The issue of any new shares in the Company and the reclassification of any shares into a different class of shares shall be made in accordance with the Law and any provisions of any written agreement that may be entered into between the shareholders of the Company from time to time.
- 5.4 The Company may redeem its own shares subject to the provisions of the Law and in accordance with the provisions of any written agreement that may be entered into between the shareholders of the Company from time to time.
- 5.5 The rights attaching to each class of shares are set out in these articles. Unless otherwise specified, any reference herein to "shares" shall mean the Company's shares collectively.



Art. 6. Shares.

- 6.1 In addition to the A shares and the B shares which are subscribed for, the Company may also issue class C shares (hereafter, the "C shares") and class D shares (hereafter, the "D shares"), each having a nominal value of one hundredth of a euro cent (EUR 0.0001) each.
 - 6.2 The shares of the Company are in registered form.
 - 6.3 The Company may have one or several shareholders.
- 6.4 The death, suspension of civil rights, dissolution, bankruptcy or insolvency or any other similar event regarding any of the shareholders shall not cause the dissolution of the Company.

Art. 7. Register of shares - Transfer of shares.

- 7.1 The Company will recognise only one holder per share. In case a share is owned by several Persons, they shall appoint a single representative who shall represent them towards the Company. The Company has the right to suspend the exercise of all rights attached to that share until one Person has been designated as representative in relation to the Company.
- 7.2 Company Shares are freely transferable subject to what is stated hereafter. Except for any transfer of A Shares on First Completion, C shares on Second Completion, or as may be required by any written agreement that may be entered into between the shareholders of the Company from time to time, no shareholder may transfer any shares of the Company without concurrently transferring to the same Person in the same transaction an equivalent proportion (as nearly as practicable in the event of inability to transfer in such proportion) of each and every type and class of Stapled Securities that are held by such holder (i.e. such securities may only be transferred as a strip).
- 7.3 Subject to Articles 7.4 and 7.5 below, if any shareholder holding A shares, B shares or C shares wishes to transfer such shares to a Person who is not an Affiliate of such shareholder, such shares shall, subject to the approval of a general meeting of shareholders pursuant to Article 5.2 above, be automatically reclassified into D shares immediately following such transfer. The transferability of Company Shares and other Securities may further be subject to provisions set out in any written agreement that may be entered into between the shareholders of the Company from time to time, regarding transfer restrictions, voting proxies in relation to the reclassification of A shares, B shares and C shares into D shares, rights of first refusal, tag along rights, drag along rights or similar rights
 - 7.4 The following transfers shall not be subject to the automatic reclassification described in Article 7.3 above:
 - 7.4.1 Any transfer of A shares occurring on First Completion; and
 - 7.4.2 Any transfer of A shares and B shares occurring on Second Completion in accordance with Article 7.5 below.
- 7.5 Any transfer of A shares or B shares occurring on Second Completion shall, subject to the approval of a general meeting of shareholders pursuant to Article 5.2 above and provided that such transfers are made in accordance with the terms of any written agreement between the shareholders of the Company from time to time, be automatically reclassified into C shares immediately prior to such transfer.
- 7.6 Notwithstanding any other provisions of these articles of association, to the fullest extent permitted by the Law and in accordance with the provisions of any written agreement that may be entered into between the shareholders of the Company from time to time, the directors of the Company shall only recognise and cause to be recorded/accommodate the recording in the register of shares any transfer of shares if such transfer is made to an Authorized Transferee.
- 7.7 Any transfer of shares to an Authorized Transferee shall become effective towards the Company and third parties (i) through the recording of a declaration of transfer into the register of shares, signed and dated by the transferor and the transferee or their representatives, and (ii) notification of the transfer to, or upon the acceptance of the transfer by, the Company.

C. General meetings of shareholders

Art. 8. Powers of the general meeting of shareholders.

- 8.1 The shareholders exercise their collective rights in the general meeting of shareholders. Any regularly constituted general meeting of shareholders shall represent the entire body of shareholders. The general meeting of shareholders is vested with the powers expressly reserved to it by the Law, by these articles of association, and by any written agreement that may be entered into between the shareholders of the Company from time to time.
- 8.2 Notwithstanding any provisions of law or any powers vested in any other body (by Law or otherwise), no decision pertaining to the following matters may be taken (whether by the board of directors, by the shareholders in a general meeting of shareholders, or otherwise) without the affirmative vote at a general meeting of shareholders of each shareholder who holds at least five percent (5%) of the aggregate total issued and outstanding A shares, B shares, C shares and D shares of the Company at the relevant time.

Those matters are:

- 8.2.1 any change to the articles of association of the Company or the terms and conditions of any ALPECs that may be issued by the Company which treats any shareholder in a disproportionate and materially adverse manner;
- 8.2.2 any transaction, arrangement or agreement between the Company and a shareholder or its Affiliates that is outside the ordinary course of business; and/or



- 8.2.3 the making of any distribution, or the repurchase or redemption of any Company Securities, other than on a pro-rata basis.
- 8.3 Prior to Second Completion, no decision pertaining to the matters set out in 8.2.1 or 8.2.2 above may be taken without the written consent of those persons who, at Second Completion, hold rights entitling them to acquire fifty percent (50%) of the Optioned Shares from the A Shares Investor Group and the B Shares Investor Group.
- 8.4 Each shareholder shall appoint (and keep appointed for so long as it is so entitled) an Investor Group Representative of a Majority Investor Group to act as its proxy holder for the purpose of exercising voting rights at each general meeting of shareholders called to resolve upon any of the matters listed in Article
- 8.5 below and shall promptly notify the Company and the other Investor Groups of the identity of such Investor Group Representative (and of any change thereof).
- 8.5 Notwithstanding any provisions of law or any powers vested in any other body (by Law or otherwise), no decision pertaining to the following matters, other than in respect of any of the matters set out in Article 8.2, may be taken (whether by the board of directors, by the shareholders in a general meeting of shareholders, or otherwise) without the affirmative vote at a general meeting of shareholders of each Investor Group Representative of each Qualifying Investor Group (or the sole Qualifying Investor Group if there is only one Qualifying Investor Group). These matters are:

Business structure and scope

- 8.5.1 Commencement of any proceeding for the voluntary dissolution, winding up or bankruptcy of the Company.
- 8.5.2 Any non-pro rata reduction to the share capital of the Company, except as required by applicable Law.
- 8.5.3 Any merger, amalgamation or consolidation of a Group Company with any other entity or the spin-off of a substantial portion of the business of a Group Company, other than a merger, amalgamation or consolidation of the Company solely for the purpose of consummating an Initiated IPO or sale pursuant to any drag-along right contained in any written agreement that may be entered into between the shareholders of the Company from time to time.
- 8.5.4 Any amendment to the articles of association of the Company, which amendment would change (a) the name of the Company, (b) the jurisdiction of incorporation of the Company, (c) the purpose or purposes for which the Company is organized, (d) the size of the board of directors, (e) the requirements for a quorate meeting of the board of directors, (f) the voting requirements for a valid resolution of the board of directors, (g) the terms of the shares of the Company (including class rights), (h) the directors' authorisation to allot further share capital of the Company (except in connection with transactions permitted pursuant to Article 8.5.9 below), including the creation or issuance of any new class or series of shares either (x) having separate class or disproportionate voting rights or (y) ranking senior to the Company Shares as to dividends or upon liquidation, or (i) the rights of any holders of Company Shares in a manner adverse to such holders.
 - 8.5.5 Any change in the principal line of business of the Company.

Disposals and sale

8.5.6 The sale, conveyance, transfer or other disposition, whether in a single transaction or a series of related transactions, of property or assets of the Company or any Subsidiary of the Company with an aggregate fair market value in excess of one million euro (EUR 1,000,000) or representing revenue exceeding one million euro (EUR 1,000,000) in the last financial year (or the Local Currency Equivalent).

Affiliate transactions

- 8.5.7 Any transactions by the Investors or their respective Affiliates with the Company or its Affiliates in an amount exceeding five hundred thousand euro (500,000) (or the Local Currency Equivalent).
- 8.5.8 Any material amendment or termination to any material contract or agreement between any member of the Group, on the one hand, and an Investor or any of its Affiliates, on the other hand.

Borrowings and issuance of securities

- 8.5.9 (A) Any issuance of shares other than (x) in an Initiated IPO, (y) pursuant to equity-based incentive plans approved by the board of directors, or (z) where expressly required or permitted by any written agreement that may be entered into between the shareholders of the Company from time to time, or (B) any repurchase of such securities other than the purchase, repurchase, retirement, defeasance, redemption or other acquisition for value of shares held by any future, present or former employee, director, officer or consultant of the Company or any of its Subsidiaries pursuant to and in accordance with the terms of any management equity plan or stock option plan or any other management or employee benefit plan or agreement, in each case previously approved by the board of directors.
 - 8.5.10 Other than indebtedness for borrowed money subject to Article
- 8.5.11 below, the Company or any of its Subsidiaries assuming any obligations (fixed or contingent), whether in a single transaction or a series of related transactions, with a principal amount in excess of five hundred thousand euro (500,000) (or the Local Currency Equivalent).
- 8.5.11 The approval, draw-down, application of and/or repayment by the Company or any Subsidiary of, borrowings, other than the short-term borrowings to fund cash flow or working capital in the normal course of business, from any entity outside the Group in any way (particularly by way of a financial lease) of an amount greater than two hundred and fifty thousand Euro (€250,000) per transaction during the same financial year or would in the aggregate exceed one million



Euro (€1,000,000) during the same financial year, save as permitted pursuant to the terms of any written agreement entered into between the shareholders of the Company from time to time.

- 8.5.12 Any redemption, repayment, hedging or defeasance by the Company or any Subsidiary of any indebtedness for borrowed money.
 - 8.5.13 Any amendment of any material debt instruments by the Company or any Subsidiary.

Board matters

- 8.5.14 Any appointment to the board of directors contrary to the provisions regarding appointment of directors set forth in these articles of association and any written agreement entered into between the shareholders of the Company from time to time.
 - 8.5.15 Any resolution relating to the compensation of members of the board of directors in their capacity as directors. Dividends
- 8.5.16 The declaration or payment of dividends or other distributions in respect of the capital of the Company, other than in accordance with any dividend policy adopted or amended by the board of directors from time to time.

Notwithstanding the foregoing provisions of this Article 8.5, if, pursuant to the terms of any written agreement between the shareholders of the Company from time to time, any Investor Reserved Matter would require, if such Investor Reserved Matter (or relevant part) were to be resolved upon by the board of directors, an Investor Group's Representative Board Members to recuse themselves from the relevant board meeting or from voting on such Investor Reserved Matter (or relevant part), then such Investor Reserved Matter (or relevant part) may only be implemented if it is approved at a general meeting of shareholders by the Investor Group Representative of the Investor Group whose Representative Board Members would not be required to so recuse themselves.

Art. 9. Convening of general meeting of shareholders.

- 9.1 The general meeting of shareholders may at any time be convened by the board of directors or, as the case may be, by the statutory auditor(s).
- 9.2 It must be convened by the board of directors or the statutory auditor(s) upon written request of shareholders representing at least ten per cent (10%) of the Company's share capital. In such case, the general meeting of shareholders shall be held within a period of one (1) month from receipt of such request.
- 9.3 The convening notices for every general meeting shall contain the date, time, place and agenda of the meeting. Notices of the meeting shall be sent by registered mail at least eight (8) days before the meeting to the registered shareholders, but no proof needs to be given that this formality has been complied with.
- 9.4 If all of the shareholders are present or represented at a general meeting of shareholders, and have waived any convening requirement, the meeting may be held without prior notice or publication.

Art. 10. Conduct of general meetings of shareholders.

- 10.1 The annual general meeting of shareholders shall be held in Luxembourg at the registered office of the Company, or at such other place in Luxembourg as may be specified in the convening notice of meeting, on the first Monday of June at 11:00 o'clock (a.m.). If such day is a legal holiday, the annual general meeting shall be held on the next following business day. Other meetings of shareholders may be held at such place and time as may be specified in the respective convening notices of meeting.
- 10.2 A bureau of the meeting shall be formed at any general meeting of shareholders, composed of a chairman, a secretary and a scrutineer, each of whom shall be appointed by the general meeting of shareholders and who need neither be shareholders, nor members of the board of directors. The bureau of the meeting shall especially ensure that the meeting is held in accordance with all applicable rules as may be set down by the Law or in any agreement that may be entered into between the shareholders of the Company from time to time.
 - 10.3 An attendance list must be kept at any general meeting of shareholders.
- 10.4 A shareholder may act at any general meeting of shareholders by appointing another person as his proxy in writing or by facsimile, electronic mail or any other similar means of communication. One person may represent multiple shareholders.
- 10.5 Shareholders taking part in a meeting by conference call, through video conference or by any other means of communication allowing their identification and allowing that all persons taking part in the meeting hear one another on a continuous basis and allowing an effective participation of all such persons in the meeting, are deemed to be present for the computation of the quorums and votes, subject to such means of communication being made available at the place of the meeting.
- 10.6 Each shareholder may vote at a general meeting through a signed voting form sent by post, electronic mail, facsimile or any other means of communication to the Company's registered office or to the address specified in the convening notice. The shareholders may only use voting forms provided by the Company which contain at least the place, date and time of the meeting, the agenda of the meeting, the proposal submitted to the decision of the meeting, as well as for each proposal three boxes allowing the shareholder to vote in favour of, against, or abstain from voting on each proposed resolution by ticking the appropriate box.



10.7 Voting forms which, for a proposed resolution, do not show only (i) a vote in favour or (ii) a vote against the proposed resolution or (iii) an abstention are void with respect to such resolution. The Company shall only take into account voting forms received prior to the general meeting which they relate to.

Art. 11. Quorum and voting.

- 11.1 Each share is entitled to one (1) vote.
- 11.2 Except as otherwise required by the Law, by these articles of association or by any agreement that may be entered into between the shareholders of the Company from time to time, resolutions at a general meeting of shareholders duly convened shall require at least half of the Company's share capital to be present or represented; and shall be adopted at a simple majority of the votes validly cast. Abstentions and nil votes shall not be taken into account.
- **Art. 12.** Amendments of the articles of association. Except in relation to any amendment of the articles of association which is for the sole purpose of reflecting the reclassification of any A shares or B shares into, as appropriate, C shares or D shares, or C shares into D shares (which shall require the approval of at least two thirds of the votes validly cast at a general meeting of shareholders at which more than half of the Company's share capital is present or represented or as otherwise provided herein or by any agreement that may be entered into between the shareholders of the Company from time to time), these articles of association may be amended by a majority of at least three quarters of the votes validly cast at a general meeting at which more than half of the company's share capital is present or represented. In case the second condition is not satisfied, a second meeting may be convened in accordance with the Law, these articles of association and any agreement that may be entered into between the shareholders of the Company from time to time, which may deliberate regardless of the proportion of the share capital represented and at which resolutions are taken at a majority of at least seventy percent (70%) of the votes validly cast. Abstentions and nil votes shall not be taken into account.
- **Art. 13.** Change of nationality. The shareholders may not change the nationality of the Company otherwise than by unanimous consent of all shareholders.
- **Art. 14. Adjournment of general meeting of shareholders.** Subject to the provisions of the Law, the board of directors may adjourn any general meeting of shareholders for up to four (4) weeks. The board of directors shall do so at the request of shareholders representing at least twenty per cent (20%) of the share capital of the Company. By such an adjournment of a general meeting of shareholders, any resolution already adopted shall be cancelled.

Art. 15. Minutes of general meetings of shareholders.

- 15.1 The bureau of any general meeting of shareholders shall draw up minutes of the meeting which shall be signed by the members of the bureau of the meeting as well as by any shareholder upon request.
- 15.2 Any copy and excerpt of such original minutes to be produced in judicial proceedings or to be delivered to any third party, shall be certified as a true copy of the original by the notary having had custody of the original deed, in case the meeting has been recorded in a notarial deed, or shall be signed by the chairman of the board of directors or by any two (2) of its members.

D. Management

Art. 16. Composition and powers of the board of directors and committees thereof.

- 16.1 The members of the board of directors shall be appointed at a general meeting by a majority of the votes cast at such meeting.
- 16.2 Prior to Second Completion, the Company shall be managed by a board of directors composed of seven (7) members, consisting of natural persons (at least four of whom shall be Luxembourg resident) and a chairman who is an Independent Person. Following Second Completion, for so long as the C Shares Investor Group is entitled to nominate one natural person to the general meeting of shareholders for appointment to the board of directors in accordance with Article 16.8 below, the Company shall be managed by a board of directors composed of eight (8) members, consisting of natural persons (at least four of whom shall be Luxembourg resident) and a chairman who is an Independent Person.
- 16.3 If both Majority Investor Groups continue to hold at least seventy-five percent (75%) of their Initial Holding, each Majority Investor Group shall be entitled to nominate three natural persons (two of whom shall be Luxembourg resident) to the general meeting of shareholders for appointment to the board of directors and the Majority Investor Groups shall jointly nominate the chairman to the general meeting of shareholders for appointment to the board of directors.
- 16.4 If there is one Majority Investor Group which continues to hold, in aggregate, at least seventy-five percent (75%) of its Initial Holding and one Majority Investor Group which ceases to hold, in aggregate, at least seventy-five percent (75%) of its Initial Holding but continues to hold, in aggregate, at least twenty-five percent (75%) of its Initial Holding, then the latter Majority Investor Group shall be entitled to nominate one person for appointment as director, and the former Majority Investor Group shall its sole discretion be entitled to nominate all other members of the board of directors (none of whom have to be Independent Directors) other than those members the C Shares Investor Group is entitled to nominate pursuant to Article 16.8.
- 16.5 If each Majority Investor Group ceases to hold, in aggregate, at least seventy-five percent (75%) of its Initial Holding but continues to hold, in aggregate, at least fifty percent (50%) of its Initial Holding, each Majority Investor Group shall



entitled to nominate three natural persons (two of whom shall be Luxembourg resident) to the general meeting of shareholders for appointment to the board and the Majority Investor Groups shall jointly nominate the chairman for election.

16.6 If each Majority Investor Group ceases to hold, in aggregate, at least fifty percent (50%) of its Initial Holding, each Majority Investor Group that continues to hold, in aggregate, at least twenty-five percent (25%) of its Initial Holding shall be entitled to nominate one director for appointment, and, without prejudice to the right of the C Shares Investor Group to nominate a member of the board in accordance with Article 16.8 below, the Company will determine in general meeting the size of the board of directors and the identities of any additional directors to be appointed to the board of directors.

16.7 If one Majority Investor Group continues to hold, in aggregate, at least seventy-five percent (75%) of its Initial Holding, and the other Majority Investor Group ceases to hold, in aggregate, at least twenty-five percent (25%) of its Initial Holding, the Majority Investor Group which continues to hold, in aggregate, at least seventy-five percent (75%) of its Initial Holding will be entitled to nominate all of the members of the board of directors in its sole discretion (other than the members that the C Shares Investor Group is entitled to nominate pursuant to Article 16.8).

16.8 The C Shares Investor Group shall, for so long as it holds at least seventy-five percent (75%) of its Initial Holding and subject to any other conditions set out in any written agreement that may be entered into between the shareholders of the Company from time to time, be entitled to nominate one natural person to the general meeting of shareholders for appointment to the board of directors. Such director must be either resident in Luxembourg or must commit in writing upon his appointment to be physically present in Luxembourg during each board meeting he attends (unless the Investor Group Representative of each Qualifying Investor Group consents in writing otherwise (such consent not to be unreasonably withheld, delayed or conditioned), provided that, without limitation, such consent shall be deemed reasonably withheld or conditioned if it would mean less than a majority of Directors attending such meeting are physically present in Luxembourg).

16.9 The board of directors is vested with the broadest powers to act in the name of the Company and to take any actions necessary or useful to fulfil the Company's corporate purpose, with the exception of the powers reserved by the Law or by these articles of association to the general meeting of shareholders, or by any written agreement that may be entered into between the shareholders of the Company from time to time.

16.10 Without prejudice to the generality of the rights and powers of the directors and the board of directors under Luxembourg law and these articles of association, the board of directors' approval shall be required for the following matters:

Business structure and scope

16.10.1 the creation or dissolution, purchase or sale of a legal entity, of any kind;

16.10.2 the material creation, extension, reduction or termination of businesses;

16.10.3 the conclusion of joint venture agreements or partnerships;

16.10.4 any merger, amalgamation or consolidation of a Group Company with any other entity or the spin-off of a substantial portion of the business of a Group Company, other than a merger, amalgamation or consolidation of the Company solely for the purpose of consummating an Initiated IPO or sale pursuant to any drag-along right contained in any written agreement that may be entered into between the shareholders of the Company from time to time;

16.10.5 the conclusion, modification or termination of any tax-pooling agreement;

Acquisitions and investments

16.10.6 any decision involving immediate or future expenditure, investment or commitment by the Company, in one or more instalments, not in the Annual Budget and exceeding a total amount of five hundred thousand euro (EUR 500,000) per project or would result in the aggregate to a deviation of more than one million euro (EUR 1,000,000) from the Annual Budget;

16.10.7 the incurring of any expense by the Company by the acquisition of any business or of any tangible or intangible asset (other than the assets referred to in Article 16.10.8 below) (an "Investment") (i) that exceeds the amount set out in the Annual Budget for such Investment by one million euro (EUR 1,000,000) per project, or (ii) which would result in the aggregate amount of the Annual Budget with respect to Investments being exceeded by more than five per cent.;

16.10.8 the acquisition, subscription, exchange or transfer of any kind or amount of securities, except money market or similar short-term investments related to cash management operations in the normal course of business;

Disposals and sale

16.10.9 the sale, conveyance, transfer or other disposition, whether in a single transaction or a series of related transactions, of property or assets of the Company or any Subsidiary of the Company with an aggregate fair market value in excess of one million euro (EUR 1,000,000) or representing revenue exceeding one million euro (EUR 1,000,000) in the last financial year (or the Local Currency Equivalent);

Borrowings, obligations and issuance of securities

16.10.10 the approval, drawdown, application of and/or repayment by the Company or any Subsidiary of, borrowings, other than the short-term borrowings to fund cash flow or working capital in the normal course of business, from any entity outside the Group in any way (particularly by way of a financial lease) of an amount greater than two hundred and fifty thousand euro (EUR 250,000) per transaction during the same financial year or would in the aggregate exceed one



million euro (EUR 1,000,000) during the same financial year, save as permitted pursuant to the terms of any written agreement entered into between the shareholders of the Company from time to time;

16.10.11 other than indebtedness for borrowed money subject to paragraph 16.10.10, the Company or any of its Subsidiaries assuming any obligations (fixed or contingent), whether in a single transaction or a series of related transactions, with a principal amount in excess of one million euro (EUR 1,000,000) (or the Local Currency Equivalent), other than as permitted by Article 16.10.10;

16.10.12 the agreement for or amendment of agreements relating to a loan to any entity outside the Group of any amount in excess of two hundred and fifty million euro (EUR 250,000) or would in the aggregate exceed five hundred million (EUR 500,000) during the same financial year for the Group;

16.10.13 the granting by the Company or any of its subsidiaries of any charge, pledge, guarantee or any other security, or guarantee of an undertaking made by them or by a third party above renewed or budgeted levels, in excess of two hundred and fifty thousand euro (EUR 250,000) per event and per year or cumulatively exceeding by five hundred thousand euro (EUR 500,000) the amount set out in the Annual Budget or the amount for renewal of such existing undertakings;

16.10.14 any decision requiring the prior consent of the financial institutions which have lent money to the Company. Excluded from this limitation are decisions related to intra-Group cash management and/or medium term financing in the ordinary course of business;

16.10.15 any decision relating to (i) the issue of any shares by the Company and any other security that has been or may be issued by the Company that does, or may, give right, whether directly or indirectly, immediately or in the future, by way of conversion, exchange, repayment, presentation or exercise of a warrant or by any other means, to the allocation of shares in the Company or of any other securities representing or giving right to an interest in the Company share capital or any voting rights or (ii) a repurchase or amortisation by the Company of its shares, or other securities, by way of a reduction in its share capital or in any other manner;

Material Contracts

16.10.16 Any decision or action or conclusion or modification of an agreement or a contract outside the ordinary course of business (i.e. contracts with negative margin; contracts not included in Annual Budget and larger than five hundred thousand euro (EUR 500,000) requiring advanced payment by the Company above fifty percent (50%) of the total value of the contract for capital expenditures or above twenty percent (20%) of total value of the contracts for other contracts, contracts with contractual terms and/or commitments exposing the Company to potential high risks in terms of warranty or liability, contracts including exclusive commitments);

Delegation of Power

16.10.17 Any delegation of powers outside the scope of the Group internal policies and procedures, allowing the beneficiary thereof to act in the name and on behalf of the Company;

16.10.18 Any material change or amendment to the Group internal control policies and procedures or which could adversely affect the compliance with the terms and conditions of the agreements between the Group and its lenders;

Legal Proceedings

16.10.19 (i) the commencement of any judicial, regulatory or arbitration proceedings of any kind, or (ii) the conclusion of any settlement agreement to which the Company is a party as defendant or plaintiff, and in which the impact of the settlement on the Group's financials would exceed five hundred thousand euro (EUR 500,000);

Employment-related matters

16.10.20 the implementation of (i) any stock option scheme or (ii) any company savings, contribution, incentive or profit-sharing scheme for any one employee and company officer and any modification of such schemes except as a result of a legal obligation, and which would have an impact on the Group's financials in excess of one hundred thousand euro (EUR 100,000) in the aggregate per year;

16.10.21 the hiring or removal of any Company Senior Executive; changes to the Company Senior Executives' compensation; or the adoption, modification or termination of any equity-based incentive plans;

16.10.22 the dismissal of any Company Senior Executive except dismissal for gross negligence or serious misconduct requiring immediate suspension;

16.10.23 the dismissal of any employee leading to termination costs higher than of one hundred thousand euro (EUR 100,000) gross and the implementation of any employee collective dismissal procedure;

16.10.24 any salary increases involving employees earning less than of one hundred thousand euro (EUR 100,000) gross annual remuneration that, taken as a whole in the aggregate, would exceed the amount of the Annual Budget for salary increases per year and perimeter of reference;

Other/Miscellaneous

16.10.25 any change in the accounting methods of the Company, except those imposed by applicable laws and regulations:

16.10.26 the approval of the Annual Budget, including the Investment budget as well as the relating financing plan and any material modification to the Annual Budget;

16.10.27 the implementation of any action which is materially inconsistent with the Annual Budget;



- 16.10.28 any action which would not comply with the obligations of the Company under any written agreement between the shareholders of the Company from time to time and agreements with financial institutions which have lent money to the Company;
- 16.10.29 any transactions by the Investors or their respective Affiliates with the Company or its Affiliates in an amount exceeding five hundred thousand euro (EUR 500,000) (or the Local Currency Equivalent);
- 16.10.30 any material amendment to or termination of any material contract or agreement between any member of the Group, on the one hand, and an Investor or any of its Affiliates, on the other hand;
- 16.10.31 any undertaking to perform any of the acts referred to above or to grant an option or to perform any other agreement whose exercise would require or may require the Company to perform any of the acts referred to above; and
 - 16.10.32 any other matter that the shareholders agree shall be subject to these restrictions from time to time.

Art. 17. Daily management.

- 17.1 Subject to the provisions of any written agreement that may be entered into between the shareholders of the Company from time to time, the daily management of the Company as well as the representation of the Company in relation with such daily management may, in accordance with article 60 of the Law, be delegated to one or more directors, officers or other agents acting individually or jointly. Their appointment, removal and powers shall be determined by a resolution of the board of directors.
 - 17.2 The Company may also grant special powers by notarised proxy or private instrument.

Art. 18. Election, removal and term of office of directors.

- 18.1 The general meeting of shareholders shall resolve by a simple majority vote of the shares present or represented in a general meeting, on the appointment of the persons nominated pursuant to Article 16 as members of the board of directors and their term of office.
- 18.2 The term of office of a director may not exceed six (6) years and each director shall hold office until a successor is elected. Directors may be re-elected for successive terms in accordance with the provisions of these articles of association and any written agreement that may be entered into between the shareholders of the Company from time to time.
- 18.3 The directors are elected by a simple majority vote of the shares present or represented in a general meeting and in accordance with the provisions of any written agreement that may be entered into between the shareholders of the Company from time to time.
- 18.4 Any director may be removed at any moment with or without cause by the general meeting of shareholders by a simple majority vote of the shares present or represented, subject to the provisions of any written agreement that may be entered into between the shareholders of the Company from time to time. The Investor Group that nominated a director for appointment shall be entitled to request that the general meeting of shareholders vote on the removal of that director from office. The Company shall propose that a director be removed from office by the general meeting of shareholders to reduce the number of directors appointed pursuant to the nomination of an Investor Group in order to be consistent with the number of directors which that Investor Group is entitled to nominate under the terms of Article 16.
- **Art. 19. Vacancy in the office of a director.** In the event of a vacancy in the office of a director because of death, disability, resignation, retirement, disqualification or removal (with or without cause), this vacancy shall be filled without undue delay by a meeting of shareholders which shall resolve on the appointment in accordance with Article 18.1, following any nomination that an Investor Group or any shareholder, as the case may be, is entitled to make pursuant to Article 16, in compliance with the applicable legal provisions and any written agreement that may be entered into between the shareholders of the Company from time to time.

Art. 20. Convening meetings of the board of directors.

- 20.1 The board of directors shall meet upon call by any director, or by any Person permitted to do so by any written agreement that may be entered into between the shareholders of the Company from time to time, at the place indicated in the notice of meeting.
- 20.2 The meetings of the board of directors shall take place in Luxembourg and shall be held at the registered office of the Company unless otherwise indicated in the notice of meeting or as determined in accordance with any agreement that may be entered into between the shareholders of the Company from time to time. The board of directors shall meet at least four (4) times every financial year.
- 20.3 Written notice of any meeting of the board of directors must be given to directors, and to any other person specified in any agreement that may be entered into between the shareholders of the Company from time to time, at least five (5) Business Days in advance of the date scheduled for the meeting, and such notice shall be accompanied by an agenda and board papers setting out, in such reasonable detail as may be practicable in the circumstances, the subject matter of the meeting and any decisions to be considered at the meeting. Unless otherwise agreed by all directors, no matter may be discussed and decided upon at a board meeting unless it was identified in reasonable detail in the notice of such meeting. This notice may be omitted in case of assent of each director in writing, by facsimile, electronic mail or



any other similar means of communication, a copy of such signed document being sufficient proof thereof. No prior notice shall be required for a board meeting to be held at a time and location determined in a prior resolution adopted by the board of directors.

20.4 No prior notice shall be required in case all the members of the board of directors are present or represented at such meeting and have waived any convening requirement, or in the case of resolutions in writing approved and signed by all members of the board of directors.

20.5 The quorum for any meeting of the board of directors shall be four (4) directors, provided that no meeting of the board of directors shall be quorate unless there are a sufficient number of directors present to validly vote on and pass any decision or resolution of the board of directors, in accordance with the provisions of these articles of association or any written agreement that may be entered into between the shareholders of the Company from time to time. If a quorum is not present within half an hour from the time set for a meeting of the board of directors, or if during the meeting a quorum ceases to be present, the Company shall immediately give notice by e-mail to the directors (to such e-mail address as they notify to the Company in writing from time to time) and the meeting shall be adjourned to the second Business Day after the date set for the meeting at the same time and place, unless agreed otherwise by the directors in writing (which shall include by e-mail). At the reconvened meeting, a quorum shall exist with respect to those matters on the agenda that were not disposed of at the original meeting if a simple majority of the directors then in office are present or represented at the meeting.

Art. 21. Appointment/Removal of Chairman.

21.1 The board of directors shall resolve on the appointment/removal of the Chairman in accordance with these articles of association and any written agreement that may be entered into between the shareholders of the Company from time. The Chairman shall be appointed for a one year term, which may be renewed by the board of directors.

Art. 22. Conduct of meetings of the board of directors.

- 22.1 Any director may act at any meeting of the board of directors by appointing another director as his proxy in writing, or by facsimile, electronic mail or any other similar means of communication, a copy of the appointment being sufficient proof thereof. A director may represent one or more, but not all of his colleagues.
- 22.2 Meetings of the board of directors may also be held by conference call or video conference or by any other telecommunication means, allowing all persons participating at such meeting to hear one another on a continuous basis and allowing an effective participation in the meeting, provided that a majority of the directors attending such meeting are physically present in Luxembourg. The participation in a meeting by these means is equivalent to a participation in person at such meeting and the meeting is deemed to be held at the registered office of the Company. Any director appointed pursuant to Article 16.8 above who participates in a board meeting pursuant to the provisions of this Article 22.2 shall, unless the Investor Group Representative of each Qualifying Investor Group consents in writing otherwise (such consent not to be unreasonably withheld, delayed or conditioned, provided that, without limitation, such consent shall be deemed reasonably withheld or conditioned if it would mean less than a majority of Directors attending such meeting are physically present in Luxembourg), be deemed to be attending such board meeting in the capacity of an observer and shall be deemed not to be attending in their capacity as a director and shall not be entitled to vote on any matters presented to the board and shall not be required to form a quorum or count towards any quorum requirements.
- 22.3 The board of directors can deliberate or act validly only if at least a majority of the directors are present or represented at a meeting of the board of directors.
- 22.4 Decisions shall be taken by a majority vote of the directors present or represented at such meeting subject to the provisions of any written agreement that may be entered into between the shareholders of the Company from time to time and provided that, for so long as there are two Qualifying Investor Groups, at least two directors nominated by each Qualifying Investor Group vote in favour of the relevant decision (unless they are unable to do so due to conflicts or because the decision is a matter in respect of which an Investor Group's Representative Board Members must recuse themselves from voting on pursuant to the provisions of any written agreement that may be entered into between the shareholders of the Company from time to time, in which case the affirmative vote of a majority of the directors present or represented at such meeting (which vote must include at least two directors nominated by any Qualifying Investor Group not subject to such restrictions) shall be sufficient for the relevant decision to be approved). If all the Qualifying Investor Group's Representative Board Members (which shall not include the Chairman) are unable to vote on a matter due to conflicts, then such matter shall be deemed to be an Investor Reserved Matter, provided that if at the relevant time only one Majority Investor Group is entitled to nominate three persons for appointment to the board of directors pursuant to Article 16, such matter may only be approved at a general meeting of the shareholders if it is approved by such Majority Investor Group's Investor Group Representative.
 - 22.5 The chairman shall not have a casting vote.
- 22.6 Notwithstanding any provisions of Law or these articles of association, the directors shall abstain from voting on any resolution pertaining to any recusing matters which may be identified as such in any agreement which may be entered into between the shareholders of the Company from time to time due to the conflicts of interest likely to arise in connection therewith.



- 22.7 Save as otherwise provided by the Law, any director who has an interest in a matter submitted to the approval of the board of directors which conflicts with the Company's interest, must inform the board of directors of such conflict of interest and must have his declaration recorded in the minutes of the board meeting, provided that no director shall be taken to have any conflict of interest solely by virtue of the fact that such director is also a director of any subsidiary or parent entity (or holds an office on any supervisory body) of the Company. The relevant director may not take part in the discussions on and may not vote on the relevant transaction. Any such conflict of interest must be reported to the next general meeting of shareholders prior to taking any resolution on any other item.
- 22.8 Without prejudice to the generality of Article 22.7, a director shall not be entitled to take part in the discussions on or vote on any matter which is specified as a conflict matter for such director in any agreement that may be entered into between the shareholders of the Company from time to time.
- 22.9 The board of directors may, unanimously, pass resolutions by circular means when expressing its approval in writing, by facsimile, electronic mail or any other similar means of communication. The directors may express their consent separately, the entirety of the consents evidencing the adoption of the resolutions. The date of such resolutions shall be the date of the last signature.
- 22.10 Each director shall be provided with any information such director reasonably requires to enable such director to carry out his duties as a director of the Company.
- 22.11 Any director who is affiliated with, employed by or otherwise represents a shareholder or group of shareholders may disclose information and provide relevant documents and materials about the Company and discuss its affairs, accounts or finances with appropriate officers and senior employees of such shareholder or members of such group of shareholders subject to the provisions of any written agreement that may be entered into between the shareholders of the Company from time to time and provided that any Persons to whom information is so disclosed shall keep such information strictly confidential and may not use such information for any purpose other than the assessment of the performance of the Company.
- 22.12 Observer(s) may be invited to attend any board meetings or committee meetings in accordance with the provisions of any written agreement that may be entered into between the shareholders of the Company from time to time, provided that any such observer who is not an employee of a shareholder of the Company has, prior to his or her first attendance at any such meeting, signed confidentiality undertakings for the benefit of the Group Companies in such form and on such terms as the board, acting reasonably, may require. Notwithstanding the foregoing, the board may exclude any observer from all or any part of any meeting (and shall be entitled to restrict the access of any observer to any board information and materials) if it, acting reasonably, determines (having consulted external counsel) that allowing any observer into such meeting (or providing any observer with information or materials) would be reasonably likely to prejudice the privilege attaching to any discussions or materials.

Art. 23. Minutes of the meeting of the board of directors.

- 23.1 The minutes of any meeting of the board of directors shall be signed by the chairman or, in his absence, by the chairman pro tempore. Copies or excerpts of such minutes, which may be produced in judicial proceedings or otherwise, shall be signed by the chairman or by any two (2) directors.
- 23.2 The Company shall provide each director with copies of all notices, minutes, consents and other materials provided by the Company to all other members of the board concurrently and in the same form as such materials are provided to the other members.

Art. 24. Dealing with third parties.

- 24.1 The Company shall be bound towards third parties in all circumstances by the joint signature of at least six (6) directors.
- 24.2 Within the limits of the daily management, the Company shall be bound towards third parties by the signature of any person(s) to whom such power may have been delegated by a meeting of the board of directors or otherwise in accordance with any agreement that may be entered into between the shareholders of the Company from time to time, acting individually or jointly in accordance within the limits of such delegation.

Art. 25. Insurance, Indemnification, Remuneration and Costs.

- 25.1 Subject to the provisions of and to the extent permitted by the Law and without limit in time, every director of the Company shall be indemnified out of the assets of the Company against any liability incurred by, imposed on or asserted against him in the actual or purported execution or discharge of his duties or the exercise or purported exercise of his powers, or otherwise in connection with his duties, powers or office, and this indemnity shall apply to any liability, regardless of whether it is recovered from any other Person.
- 25.2 The Company shall, at all times, procure that its directors and officers are insured with a reputable insurer on customary terms against any liability incurred by them in the lawful performance of their duties.
- 25.3 Any director who is affiliated with, employed by or otherwise represents a shareholder or group of shareholders shall not be entitled to compensation, save for Independent Nominees. All other directors shall receive a market rate remuneration determined by the board of directors, subject to such remuneration being approved by the general meeting of shareholders. The Company shall procure that each director is reimbursed for all reasonable out-of-pocket travel,



accommodation and subsistence expenses incurred by such director in performing his duties as a member of the board of directors and any committee thereof or any meeting with shareholders, including in connection with the physical attendance at meetings of such bodies, to the extent it has available cash on hand; otherwise such reimbursement amounts will, in respect of the directors who are not Independent Persons, accrue and be payable if and when the Company has available cash on hand.

25.4 Qualifying Investor Groups may include an Independent Person amongst their Representative Directors or amongst representatives appointed to participate in discussions with the board of directors (such Independent Person being that Qualifying Investor Group's "Independent Nominee"). Such Independent Nominees shall receive a market rate remuneration determined by the board of directors, subject to such remuneration being approved by the general meeting of shareholders if the Independent Nominee is a director.

E. Supervision of the company

Art. 26. Auditor(s).

- 26.1 The operations of the Company shall be supervised by one or several statutory auditors (commissaire(s)). The general meeting of shareholders shall appoint the statutory auditor(s) and shall determine their term of office, which may not exceed six (6) years.
- 26.2 Any statutory auditor may be removed at any time, without notice and with or without cause by the general meeting of shareholders.
- 26.3 The statutory auditors have an unlimited right of permanent supervision and control of all operations of the Company.
- 26.4 If the shareholders of the Company appoint one or more independent auditor'(s) (réviseur(s) d'entreprises agréé (s)) in accordance with article 69 of the law of 19 December 2002 regarding the trade and companies' register and the accounting and annual accounts of undertakings, the institution of statutory auditor(s) is suppressed.
- 26.5 An independent auditor may only be removed with cause or with his approval by the general meeting of share-holders.

F. Financial year - Allocation of profits - Interim dividends

Art. 27. Financial year. The financial year of the Company shall begin on first January of each year and shall end on thirty-first December of the same year.

Art. 28. Annual accounts- Allocation of profits.

- 28.1 At the end of each financial year, the accounts are closed and the board of directors draws up an inventory of assets and liabilities, the balance sheet and the profit and loss accounts in accordance with the Law.
- 28.2 From the annual net profits of the Company, five per cent (5%) at least shall be allocated to the legal reserve. This allocation shall cease to be mandatory as soon and as long as the aggregate amount of such reserve amounts to ten per cent (10%) of the share capital of the Company.
- 28.3 Sums contributed to a reserve of the Company by a shareholder may also be allocated to the legal reserve if the contributing shareholder agrees with such allocation.
- 28.4 In case of a share capital reduction, the Company's legal reserve may be reduced in proportion so that it does not exceed ten per cent (10%) of the share capital.
- 28.5 Upon recommendation of the board of directors, the general meeting of shareholders shall determine how the remainder of the Company's annual net profits shall be used in accordance with the Law and these articles of association.
- 28.6 Unless otherwise provided in these articles of association or in any agreement that may be entered into between the shareholders of the Company from time to time, each share is entitled to the same fraction of such balance.

Art. 29. Interim dividends - Share premium.

- 29.1 The board of directors may proceed to the payment of interim dividends subject to the provisions of the Law.
- 29.2 Any share premium or other distributable reserve may be freely distributed to the shareholders subject to the provisions of the Law.

G. Liquidation

Art. 30. Liquidation.

- 30.1 In the event of dissolution of the Company, the liquidation shall be carried out by one or several liquidators who are appointed by the general meeting of shareholders, deciding such dissolution and which shall determine their powers and their compensation. Unless otherwise provided, the liquidators shall have the most extensive powers for the realisation of the assets and payment of the liabilities of the Company.
- 30.2 Unless otherwise provided in these articles of association or in any agreement that may be entered into between the shareholders of the Company from time to time, the surplus resulting from the realisation of the assets and the payment of the liabilities shall be distributed among the shareholders in proportion to the number of shares of the Company held by them.



H. - Governing law

Art. 31. Governing law. All matters not governed by these articles of association shall be determined in accordance with the Law. Where any matter contained in these articles conflicts with the provisions of any written agreement that may be entered into between the shareholders of the Company from time to time, such written agreement that may be entered into between the shareholders of the Company from time to time shall prevail inter partes and to the extent permitted by the Law.

I. - Certain definitions

Art. 32. Certain definitions. The following terms shall have the following means when used herein:

- "Affiliates" shall mean with respect to any Person, any other Person that, directly or indirectly, Controls, is Controlled by, or is under common Control with such first Person or provided that the definition of "Affiliate" shall not, with respect to any shareholder, include the Company or any subsidiary or parent entity of the Company, or any portfolio or investee company of any shareholder;
- "ALPECs" shall mean any issued and outstanding Series one (1) preferred equity certificates of the Company as at the date of these articles;
- "Annual Budget" shall mean, with respect to any fiscal year, the annual budget of the Company and its Subsidiaries adopted by the board for such fiscal year;
 - "A Shares Investor Group" shall mean the holders of the A shares from time to time;
- "Authorized Transferee" shall mean, with respect to any transfer of shares, (i) an Affiliate of the Person transferring such shares; or (ii) any Person to whom such shares are transferred in accordance with the provisions of any agreement that may be entered into between the shareholders of the Company from time to time;
 - "B Shares Investor Group" shall mean the holders of the B shares from time to time;
- "Business Day" shall mean any day (other than a Saturday or Sunday or legal holiday) on which banks in London, England, New York, N.Y., and the Grand Duchy of Luxembourg are open for business;
- "Company Securities" shall mean (i) the Existing Investor Instruments, and (ii) any other Securities issued by the Company, and (ii) any Transmuted Security arising therefrom;
 - "Company Senior Executives" shall mean the CEO, CFO and COO of the Group;
- "Company Shares" shall mean (i) the issued A shares, B shares, C shares and/or D shares in the capital of the Company in registered form and having the rights set out in these articles and (ii) any Transmuted Security with respect thereto;
- "Control" shall mean in respect of a Person, the power directly or indirectly to manage or govern such Person, or to appoint the managing and governing bodies of such Person, or a majority of the members thereof if they decide collectively, whether through the ownership of voting securities, by contract or otherwise (in such respect, a limited partnership shall be deemed to be Controlled by its general partner); and the terms "Controlling" and "Controlled" shall have meanings correlative to the foregoing;
 - "C Shares Investor Group" shall mean the holders of the C shares from time to time;
 - "Existing Investor Instruments" shall mean the Existing Shares and the ALPECs;
- "Existing Shares" shall mean, following First Completion, the issued A shares, issued B shares and issued D shares (if any) in the capital of the Company, and following Second Completion, the issued A shares, issued B shares, issued C shares and issued D shares (if any) in the capital of the Company;
- "First Completion" shall mean the date that one or more members of the A Shares Investor Group first acquired A shares;
- "Group" shall mean, collectively, the Company and each direct and indirect Subsidiary of the Company from time to time, and "Group Company" shall be construed accordingly;
 - "Independent Nominee" has the meaning set forth in Article 25.4.
- "Independent Person" means a natural person that is independent from the shareholder(s) that nominated him, having regard to those factors set forth in Provision B.1.1 of the UK Corporate Governance Code;
 - "Initial Holding" shall mean:
- (i) with respect to the A Shares Investor Group, (a) following First Completion, the A shares held immediately following First Completion by the Largest Existing Noteholder excluding the Optioned Shares (as such figure may be deemed to be increased pursuant to the terms of any written agreement between the shareholders of the Company from time to time (a "Deemed Increase"), and (b) following Second Completion, the A shares held immediately following First Completion by the Largest Existing Noteholder less the Option Transferred Shares (as such figure may be deemed to be increased by a Deemed Increase), and subject to the immediately following proviso, the Initial Holding of the A Shares Investor Group shall only be decreased by disposals made by the Largest Existing Noteholder, provided that, for the purposes of calculating the number of A Shares held by the Largest Existing Noteholder as at any point in time relative to its Initial Holding, the Largest Existing Noteholder shall always be deemed to have disposed of a number of A Shares equal to the Deemed Increase;



- (ii) with respect to the B Shares Investor Group, (a) following First Completion, the B shares held immediately following First Completion by the B Shares Investor Group, other than the Optioned Shares, and (b) following Second Completion, the B shares held immediately following First Completion by the B Shares Investor Group, less the Option Transferred Shares; and
 - (iii) with respect to the C Shares Investor Group, the C shares in issuance immediately following Second Completion.
- "Initiated IPO" shall mean an IPO which is initiated by a Majority Investor Group pursuant to the terms of any written agreement between the shareholders of the Company from time to time;
 - "Investor" shall mean any Person that holds Securities and/or Series C Notes;
- "Investor Group" shall mean the A Shares Investor Group, the B Shares Investor Group, or the C Shares Investor Group as the case may be;
 - "Investor Reserved Matter" means one of the matters set out in Article 8.5;
- "IPO" shall mean a Public Offering, if any, pursuant to which the Company, a special purpose vehicle formed by the Company's shareholders for the purposes of the Public Offering, or any Subsidiary or parent undertaking of the first becomes a public company listed on an internationally recognized securities exchange;
- "Issuer" shall mean Ideal Standard International S.A., société anonyme organized under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg having its registered office at 4, rue Lou Hemmer, L-1748 Luxembourg-Findel, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 160198;
- "Largest Existing Noteholder" shall mean, collectively, the Person who, together with its Affiliates, holds the largest number of A shares held by any holder of A shares (together with its Affiliates) immediately following First Completion.
 - "Law" shall mean the law of Luxembourg from time to time;
- "Local Currency Equivalent" shall mean as of the relevant date of determination, the amount of the functional currency of the relevant territory obtained by converting the applicable amount of US dollars into such functional currency at the spot rate for purchase published in the Financial Times in the "Currency Rules" section;
- "Majority Investor Group" shall mean A Shares Investor Group and/or the B Shares Investor Group, as the context shall require;
- "Person" shall mean an individual, a partnership, a corporation, a limited liability company, an association, a joint stock company, a trust, a joint venture, an unincorporated organization and/or a governmental, quasi-governmental, judicial or regulatory entity (or any department, agency or political sub-division of any such entity), in each case whether or not having a separate legal personality;
- "Public Offering" shall mean a public offering and sale of equity securities of a Person, pursuant to an effective registration or an effective listing or qualification on a securities market in accordance with applicable requirements;
- "Optioned Shares" means A Shares or B Shares, as relevant, equal to the maximum number of A Shares or B Shares, the A Shares Investor Group or the B Shares Investor Group, as relevant, may be obliged to transfer to the C Shares Investor Group pursuant to the terms of any written agreement or offering document that the shareholders may be subject to from time to time.
- "Option Transferred Shares" means: (i) with respect to the A Shares Investor Group, the number of A Shares previously held thereby that are converted into C Shares and actually transferred to the C Shares Investor Group; and (ii) with respect to the B Shares Investor Group, the number of B Shares previously held thereby that are converted into C Shares and actually transferred to the C Shares Investor Group.
- "Qualifying Investor Group" shall mean (i) a Majority Investor Group that continues to hold at least seventy-five percent (75%) of its Initial Holding at the relevant time; or (ii) a Majority Investor Group that, at the same time as the other Majority Investor Group, holds less than seventy-five percent (75%) of its Initial Holding but continues to hold, in aggregate, at least fifty percent (50%) of its Initial Holding.
- "Representative Board Member" shall mean, with respect to an Investor Group, a director nominated by such Investor Group pursuant to Article 16;
- "Second Completion" shall mean the date that one or more members of the C Shares Investor Group first acquired C Shares.
- "Securities" shall mean shares, capital stock or other equity or equity-linked interests in the Company or any options, warrants or other securities that are directly or indirectly convertible into, or exercisable or exchangeable for, shares, capital stock or other equity or equity-linked interests in the Company and debt securities of the Company;
- "Series C Notes" shall mean any notes issued by the Issuer designated as "Series C Notes", and any Transmuted Security with respect thereto, provided that, if any new securities are issued by the Issuer in substitution for any or all Series C Notes, and such new securities are to be Stapled Securities instead of the Series C Notes, then "Series C Notes" shall be taken to mean such new securities;
- "Stapled Securities" shall mean: (i) in the case of a holder of A shares, one hundred percent (100%) of the A shares, ALPECs and the Series C Notes held by such holder of A shares; (ii) in the case of a holder of B shares, one hundred percent (100%) of the B shares, ALPECs and Series C Notes held by such holder of B shares; (iii) in the case of a holder of C shares, one hundred percent (100%) of the C shares, ALPECs and Series C Notes held by such holder of C shares,



and; (iv) in the case of a holder of D shares, one hundred percent (100%) of the D shares, ALPECs and Series C Notes held by such holder of D shares.

- "Subsidiary" shall mean, with respect to any Person, any or all other Person(s) of which a majority of the total voting power of shares of stock or other equity interests entitled (without regard to the occurrence of any contingency) to vote in the election of directors, managers or trustees thereof is at the time owned or Controlled, directly or indirectly, by such Person or one or more of such Person's other Subsidiaries or a combination thereof. For the purposes hereof, a Person or Persons shall be deemed to have a majority ownership interest in a limited liability company, partnership, association or other business entity if such Person or Persons shall be allocated a majority of limited liability company, partnership, association or other business entity gains or losses or if such Person or Persons Control such entity;

- "Transmuted Security" shall mean, in respect of any Security, any securities or other interests issued or issuable with respect to such Security by way of a dividend, split, combination, consolidation or other reorganization transaction.

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that on request of the appearing person the present deed is worded in English, followed by a French version; on request of the same appearing person and in case of divergences between the English text and the French text, the English text will prevail.

Whereof, the present deed was drawn up in Luxembourg, at the date stated at the beginning of this deed.

After reading and interpretation to the appearing person, known to the notary by her first and surname, civil status and residence, said person appearing signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction en français du texte qui précède

En l'an deux mille quatorze, le douze juin.

Par-devant Maître Henri Hellinckx, Notaire instrumentant à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

A COMPARU:

Ideal Standard International Acquisition, une société à responsabilité limitée constituée et existant selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg, au capital social de EUR 100.000, ayant son siège social à 4 rue Lou Hemmer, L-1748 Luxembourg-Findel et immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro B 131.161,

dûment représentée par Madame Stefanie Kreuzer, résidant professionnellement à Luxembourg, en vertu d'une procuration.

La procuration, paraphée ne varietur par le mandataire de la comparante et par le notaire, restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités d'enregistrement.

La comparante est l'associé unique («Associé Unique») d'Ideal Standard International Equity S.A. (ci-après la "Société"), une société anonyme, ayant son siège social au 4, rue Lou Hemmer, L-1748 Luxembourg-Findel, enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 185.376, constituée selon acte reçu par le notaire soussigné en date du 5 mars 2014, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations N° 1295 du 21 mai 2014. Les statuts ont été modifiés la dernière fois selon acte reçu par le notaire soussigné en date du 4 juin 2014 pas encore publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

La partie comparante, représentant l'intégralité du capital social de la Société, agissant à la place de l'assemblée générale extraordinaire de la Société, a pris et requis le notaire d'acter les résolutions suivantes:

Première résolution

L'Associé Unique décide de modifier l'objet social de la Société.

Deuxième résolution

L'Associé Unique décide de modifier ensuite l'article 2 des statuts de la Société qui aura désormais la teneur suivante:

« Art. 2. Objet.

2.1 La Société a pour objet la prise de participations, sous quelque forme que ce soit, dans des sociétés luxembourgeoises et étrangères et toutes autres formes d'investissements, l'acquisition par achat, souscription ou toute autre manière ainsi que l'aliénation par la vente, échange ou toute autre manière de valeurs mobilières de toutes espèces et l'administration, la gestion, le contrôle et la mise en valeur de ses participations. Ceci inclut, mais n'est pas limité à l'investissement dans, l'acquisition de, la vente de, l'octroi ou l'émission de certificats de capital préférentiels, prêts intragroupe, obligations, reconnaissances de dettes et autres formes de dettes, actions, bons de souscriptions et autres instruments de capital ou droits, incluant sans limitation, des parts de capital social, participations dans des sociétés en commandite simple, participations dans une société à responsabilité limitée, parts préférentielles, valeurs mobilières et swaps, et toute combinaison de ce qui précède, qu'ils soient facilement réalisables ou non, ainsi que des engagements (incluant mais non limité à des engagements relatives à des valeurs synthétiques) de sociétés, entités ou autres personnes juridiques de tous types.

2.2 La Société peut également accorder toute forme d'assistance, incluant mais non limité à l'octroi d'avances, prêts, dépôts d'argent et crédits ainsi que l'octroi de gages, garanties, privilèges, hypothèques et toutes autres formes de sûretés, de toute sorte et forme, aux filiales de la Société et aux entités qui font partie du même groupe de sociétés que la Société.



La Société peut accorder le même type d'assistance aux sociétés qui font partie du même groupe de sociétés que la Société ou à des tiers, sous condition que cela n'engendre pas d'obligation d'obtenir une licence spécifique.

- 2.3 La Société peut lever des fonds, particulièrement en faisant des emprunts sous toute forme ou en émettant toute sorte de billets à ordre, de titres ou tous titres représentatifs d'une dette, obligations, reconnaissance et de manière générale émettre des titres de tout type.
- 2.4 La Société peut accorder des gages, garanties, privilèges, hypothèques et toute autre forme de sûretés ainsi que toutes formes d'indemnités, à des entités luxembourgeoises ou étrangères, en relation avec ses propres obligations et dettes ainsi qu'aux entités auxquelles elle peut fournir de l'assistance conformément à l'article 2.2 ci-dessus.
- 2.5 De manière générale, la Société pourra exercer toute activité de nature commerciale, industrielle, financière, immobilière ou de propriété intellectuelle et s'engager dans toute autre activité qu'elle jugera nécessaire, conseillée, appropriée, incidente à ou non contradictoire avec, ou utile pour l'accomplissement de ces objets.»

Troisième résolution

L'Associé Unique décide de créer différentes classes d'actions, notamment des actions de classe A, des actions de classe B, des actions de classe C des actions de classe D.

Quatrième résolution

L'Associé Unique décide de modifier la valeur nominale des actions émises de la Société d'actuellement d'un euro cent (EUR 0,01) à un centième d'un centime d'euro (EUR 0,0001) et de convertir les trois millions cent mille (3.100.000) actions existantes en cent cinquante-cinq millions (155.000.000) d'actions de classe A et cent cinquante-cinq millions (155.000.000) d'actions de classe B.

Cinquième résolution

Suite aux résolutions précédentes, l'Associé Unique décide d'ensuite modifier les articles 5 et 6 des statuts de la Société qui auront désormais la teneur suivante:

Art. 5. Capital social.

- «5.1. Le capital social est fixé à trente et un mille euros (EUR 31.000), représenté par (i) cent cinquante-cinq millions (155.000.000) actions de classe A (ci-après, les «Actions A») ayant une valeur nominal d'un centième euro cent (0,0001) chacune; et (ii) cent cinquante-cinq millions (155.000.000) actions de classe B (ci-après, les «Actions B») ayant une valeur nominal d'un centième euro cent (0,0001) chacune.
- 5.2 Le capital social de la Société (i) peut être augmenté ou réduit par décision de l'assemblée générale des actionnaires statuant aux conditions requises pour une modification des présents statuts; et (ii) les actions d'une certaine classe peuvent être reclassées en actions d'une autre classe par décision de l'assemblée générale des actionnaires statuant aux conditions requises par l'Article 12.
- 5.3 L'émission de nouvelles actions de la Société et le reclassement d'actions dans une nouvelle classe d'action doivent être fait dans le respect de la Loi et de toutes dispositions issues de tout pacte écrit tel qu'établi en temps opportun entre les actionnaires de la Société.
- 5.4 La Société peut racheter ses propres actions sous réserve des dispositions de la Loi et de toute disposition issue de tout pacte écrit tel qu'établi en temps opportun entre les actionnaires de la Société.
- 5.5 Les droits attachés à chaque classe d'actions sont décrits au sein de ces articles. À moins qu'il n'en soit disposé autrement, toute référence ici présente au terme «actions» doit être comprise comme se référant à l'ensemble des actions de la Société.

Art. 6. Actions.

- 6.1 En surplus des Actions A et Actions B qui ont été souscrites, la Société peut également émettre des actions de classe C (ci-après les «Actions C») et des actions de classe D (ci-après les «Actions D») ayant une valeur nominale d'un centième euro cent (0,0001) chacune.
 - 6.2 Les actions de la Société sont nominatives.
 - 6.3 La Société peut avoir un ou plusieurs actionnaires.
- 6.4 Le décès, l'incapacité, la dissolution, la faillite ou l'insolvabilité ou tout autre événement similaire concernant tout actionnaire n'entraînera pas la dissolution de la Société.»

Sixième résolution

L'Associé Unique décide de modifier le pouvoir de représentation de la Société vis-à-vis des tiers concernant la gestion journalière.

Septième résolution

Suite à la résolution ci-dessus, l'Associé Unique décide de modifier l'article 23 actuel des statuts de la Société (qui, pour éviter tout doute, deviendra l'article 24 en conséquence de la résolution ci-après) qui aura désormais la teneur suivante:



« Art. 23. Rapports avec les tiers.

- 23.1 La Société sera valablement engagée vis-à-vis des tiers en toutes circonstances par la signature conjointe d'au moins six (6) administrateurs.
- 23.2 Dans les limites de la gestion journalière, la Société sera valablement engagée vis-à-vis des tiers par la signature de toute(s) personne(s) à laquelle/auxquelles pareil pouvoir aura été délégué par une réunion du conseil d'administration ou en conformité avec tout accord tel qu'établi de temps en temps entre les actionnaires de la Société, agissant seule ou conjointement conformément aux limites d'une telle délégation.»

Huitième résolution

L'Associé Unique décide de modifier d'avantage, de renuméroter et de reformuler entièrement les statuts de la Société qui auront désormais la teneur suivante:

A. Nom - Objet - Durée - Siège social

Art. 1 er . **Nom.** Il existe une société anonyme sous la dénomination de Ideal Standard International Equity S.A. (ciaprès la «Société») qui sera régie par la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée (la «Loi»), ainsi que par les présents statuts et par tout accord tel qu'établi de temps en temps entre les actionnaires de la Société.

Art. 2. Objet.

- 2.1 La Société a pour objet la prise de participations, sous quelque forme que ce soit, dans des sociétés luxembourgeoises et étrangères et toutes autres formes d'investissements, l'acquisition par achat, souscription ou toute autre manière ainsi que l'aliénation par la vente, échange ou toute autre manière de valeurs mobilières de toutes espèces et l'administration, la gestion, le contrôle et la mise en valeur de ses participations. Ceci inclut, mais n'est pas limité à l'investissement dans, l'acquisition de, la vente de, l'octroi ou l'émission de certificats de capital préférentiels, prêts intragroupe, obligations, reconnaissances de dettes et autres formes de dettes, actions, bons de souscriptions et autres instruments de capital ou droits, incluant sans limitation, des parts de capital social, participations dans des sociétés en commandite simple, participations dans une société à responsabilité limitée, parts préférentielles, valeurs mobilières et swaps, et toute combinaison de ce qui précède, qu'ils soient facilement réalisables ou non, ainsi que des engagements (incluant mais non limité à des engagements relatives à des valeurs synthétiques) de sociétés, entités ou autres personnes juridiques de tous types.
- 2.2 La Société peut également accorder toute forme d'assistance, incluant mais non limité à l'octroi d'avances, prêts, dépôts d'argent et crédits ainsi que l'octroi de gages, garanties, privilèges, hypothèques et toutes autres formes de sûretés, de toute sorte et forme, aux filiales de la Société et aux entités qui font partie du même groupe de sociétés que la Société. La Société peut accorder le même type d'assistance aux sociétés qui font partie du même groupe de sociétés que la Société ou à des tiers, sous condition que cela n'engendre pas d'obligation d'obtenir une licence spécifique.
- 2.3 La Société peut lever des fonds, particulièrement en faisant des emprunts sous toute forme ou en émettant toute sorte de billets à ordre, de titres ou tous titres représentatifs d'une dette, obligations, reconnaissance et de manière générale émettre des titres de tout type.
- 2.4 La Société peut accorder des gages, garanties, privilèges, hypothèques et toute autre forme de sûretés ainsi que toutes formes d'indemnités, à des entités luxembourgeoises ou étrangères, en relation avec ses propres obligations et dettes ainsi qu'aux entités auxquelles elle peut fournir de l'assistance conformément à l'article 2.2 ci-dessus.
- 2.5 De manière générale, la Société pourra exercer toute activité de nature commerciale, industrielle, financière, immobilière ou de propriété intellectuelle et s'engager dans toute autre activité qu'elle jugera nécessaire, conseillée, appropriée, incidente à ou non contradictoire avec, ou utile pour l'accomplissement de ces objets.

Art. 3. Durée.

- 3.1 La Société est constituée pour une durée illimitée.
- 3.2 Elle pourra être dissoute à tout moment et sans cause par une décision de l'assemblée générale des actionnaires, prise aux conditions requises pour une modification des présents statuts.

Art. 4. Siège social - Siège de l'administration centrale.

- 4.1 Le siège social de la Société est établi dans la ville de Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg. La société maintiendra son siège de l'administration centrale au sein de son siège social.
- 4.2 Le siège social pourra être transféré à l'intérieur de la même commune par décision du conseil d'administration. Il pourra être transféré dans toute autre commune du Grand-Duché de Luxembourg par une décision de l'assemblée générale des actionnaires, prise aux conditions requises pour une modification des présents statuts.
- 4.3 Des succursales ou bureaux peuvent être créés au Grand-Duché de Luxembourg, mais non à l'étranger, par décision du conseil d'administration.



B. Capital social - Actions

Art. 5. Capital social.

- 5.1. Le capital social est fixé à trente-et-un mille euros (EUR 31.000), représenté par (i) cent cinquante-cinq millions (155.000.000) actions de classe A (ci-après, les «Actions A») ayant une valeur nominal d'un centième euro cent (0,0001) chacune; et (ii) cent cinquante-cinq millions (155.000.000) actions de classe B (ci-après, les «Actions B») ayant une valeur nominal d'un centième euro cent (0,0001) chacune.
- 5.2 Le capital social souscrit de la Société (i) peut être augmenté ou réduit par décision de l'assemblée générale des actionnaires statuant aux conditions requises pour une modification des présents statuts; et (ii) les actions d'une certaine classe peuvent être reclassées en actions d'une autre classe par décision de l'assemblée générale des actionnaires statuant aux conditions requises par l'Article 12.
- 5.3 L'émission de nouvelles actions de la Société et le reclassement d'actions dans une nouvelle classe d'action doivent être fait dans le respect de la Loi et de toutes dispositions issues de tout accord écrit tel qu'établi de temps en temps entre les actionnaires de la Société.
- 5.4 La Société peut racheter ses propres actions sous réserve des dispositions de la Loi et de toute disposition issue de tout accord écrit tel qu'établi de temps en temps entre les actionnaires de la Société.
- 5.5 Les droits attachés à chaque classe d'actions sont décrits au sein de ces statuts. À moins qu'il n'en soit disposé autrement, toute référence ici présente au terme «actions» doit être comprise comme se référant à l'ensemble des actions de la Société.

Art. 6. Actions.

- 6.1 En surplus des Actions A et Actions B qui ont été souscrites, la Société peut également émettre des actions de classe C (ci-après les «Actions C») et des actions de classe D (ci-après les «Actions D») ayant une valeur nominale d'un centième euro cent (0,0001) chacune.
 - 6.2 Les actions de la Société sont nominatives.
 - 6.3 La Société peut avoir un ou plusieurs actionnaires.
- 6.4 Le décès, l'incapacité, la dissolution, la faillite ou l'insolvabilité ou tout autre événement similaire concernant tout actionnaire n'entraînera pas la dissolution de la Société.

Art. 7. Registre des actions - Transfert des actions.

- 7.1 La Société ne reconnaît qu'un détenteur par action. Si une action est détenue par plusieurs Personnes, ils devront désigner un mandataire unique qui les représentera à l'égard de la Société. La Société aura le droit de suspendre l'exercice de tous les droits attachés à cette action jusqu'à ce qu'une seule Personne ait été désignée comme mandataire auprès d'elle
- 7.2 Les actions sont librement cessibles, sous réserve de ce qui suit. En dehors de toutes cessions d'Actions A lors de la Première Réalisation, de cessions d'Actions C lors de la Seconde Réalisation, ou de cessions d'actions telles que prévues par par tout accord écrit tel qu'établi de temps en temps entre les actionnaires de la Société, aucun actionnaire ne peut céder d'actions de la Société sans concurremment céder à la même Personne au cours de la même transaction une proportion équivalente (ou aussi proche que possible dans l'éventualité où la cession dans une telle proportion est impossible) de tout type et classe de Titres Joints qui sont détenus par un tel détenteur (en d'autre mots, de telles Titres Joints peuvent seulement être cédés de façon jointe).
- 7.3 Sous réserve des articles 7.4 et 7.5 ci-après, si un actionnaire détenant des Actions A, des Actions B ou des Actions C, désire céder ces mêmes actions à une Personne qui n'est pas un Affilié de cet actionnaire, de telles actions doivent, sous réserve de l'approbation de l'assemblée générale des actionnaires suivant l'article 5.2 ci-dessus, être automatiquement et immédiatement reclassées en Actions D après une telle cession. La cession d'actions de la Société et d'autres valeurs mobilières peut être sujette à certaines dispositions tels que comprises au sein de tout accord écrit tel qu'établi de temps en temps entre les actionnaires de la Société concernant les restrictions de cession, les procurations de vote vis-à-vis de la reclassification des Actions A, des Actions B et des Actions C en Actions D, droits de préemption, droits de sortie forcée, droits de rachat forcé ou droits similaires.
- 7.4 Les transferts suivants ne seront pas soumis au mécanisme de reclassification automatique tel que décrit à l'article
 - 7.4.1 Tout transfert d'Actions A ayant lieu lors de la Première Réalisation; et
- 7.4.2 Tout transfert d'Actions A et d'Actions B ayant lieu lors de la Second Réalisation conformément à l'article 7.5 ci-dessous.
- 7.5 Tout transfert d'Actions A ou d'Actions B ayant lieu lors de la Seconde Réalisation, sous réserve de l'approbation de l'assemblée générale des actionnaires conformément à l'article 5.2 ci-dessus et à condition que celui-ci soit effectué en conformité avec tout accord écrit tel qu'établi de temps en temps entre les actionnaires de la Société, doit être automatiquement reclassé en Actions C avant un tel transfert.
- 7.6 Nonobstant tout autres dispositions de ces statuts, dans la plus large mesure autorisée par la Loi et en conformité avec les termes de tout accord écrit tel qu'établi de temps en temps entre les actionnaires de la Société, les administrateurs



de la Société reconnaîtront uniquement et n'inscriront/ne s'occuperont de l'inscription dans les registres que les cessions d'actions qui ont été faites à un Cessionnaire Autorisé.

7.7 Toute cession d'actions à un Cessionnaire Autorisé deviendra effective envers la Société et les tiers par (i) l'inscription d'une déclaration de cession au sein des registres, signée et datée par le cédant et le cessionnaire ou leur représentants, et (ii) la notification de la cession à, ou suivant l'acceptation de la cession par la Société.

C. Assemblée générale des actionnaires

Art. 8. Pouvoirs de l'assemblée générale des actionnaires.

- 8.1 Les actionnaires exercent leurs droits collectifs à l'occasion de l'assemblée générale des actionnaires. Toute assemblée générale régulièrement constituée représente l'universalité des actionnaires. L'assemblée générale des actionnaires dispose des pouvoirs qui lui sont expressément réservés par la Loi, par les présentes ainsi que par tout accord écrit tel qu'établi de temps en temps entre les actionnaires de la Société.
- 8.2 Nonobstant toute disposition légale ou tout pouvoir conféré à un autre organe (en vertu de la Loi ou autrement), aucune décision relative aux sujets suivants ne pourra être prise (par le conseil d'administration, par l'assemblée générale des actionnaires ou autrement) sans le vote favorable, au cours de l'assemblée générale des actionnaires, de chaque actionnaire détenant au moins cinq pourcent (5%) de l'ensemble cumulé des Actions A, Actions B, Actions C et Actions D de la Société émises et en circulation au moment concerné.

Lesdits sujets sont les suivants:

- 8.2.1 toute modification aux statuts de la Société ou aux dispositions applicables aux ALPECs qui pourraient être émis par la Société suite à laquelle un ou plusieurs actionnaires seraient traités de manière disproportionnée et qui aurait un impact défavorable important sur leur traitement;
- 8.2.2 tout(e) transaction, arrangement ou accord entre la Société et un actionnaire ou ses Affiliés effectué(e) en dehors du cours normal des affaires; et/ou
- 8.2.3 la réalisation de toute distribution ou le rachat ou remboursement de tout Titre de la Société, autrement qu'au prorata.
- 8.3 Avant la Seconde Réalisation, aucune décision relative aux sujets mentionnés aux articles 8.2.1. ou 8.2.2. ne peut être prise sans l'accord écrit des personnes qui, à la Seconde Réalisation, détiennent des droits permettant l'acquisition de cinquante pourcent (50%) des Actions Soumises à Option du Groupe d'Investisseurs d'Actions A et du Groupe d'Investisseurs d'Actions B.
- 8.4 Chaque actionnaire désigne (et maintient tant qu'il y est habilité) un Représentant de Groupe d'Investisseurs d'un Groupe d'Investisseurs Majoritaire, lequel agira en tant que son mandataire en vue d'exercer les droits de vote à chaque assemblée générale des actionnaires statuant sur l'un des points repris à l'article 8.5 ci-après, et communique sans délai à la Société ainsi qu'aux autres Groupes d'Investisseurs l'identité dudit Représentant de Groupe d'Investisseurs (ainsi que tout changement dudit Représentant de Groupe d'Investisseurs).
- 8.5 Nonobstant toute disposition légale ou tout pouvoir conféré à tout autre organe (en vertu de la Loi ou autrement), aucune décision relative aux sujets suivants, sauf eu égard à tout point repris à l'article 8.2, ne peut être prise (par le conseil d'administration, par l'assemblée générale des actionnaires ou autrement) sans le vote favorable, à une assemblé générale des actionnaires, de chaque Représentant de Groupe d'Investisseurs de chaque Groupe d'Investisseurs Eligible (ou du seul Groupe d'Investisseurs Eligible s'il n'existe qu'un seul Groupe d'Investisseurs Eligible). Les sujets en question sont les suivants:

Structure et périmètre d'activité

- 8.5.1 Ouverture de toute procédure de dissolution volontaire, de liquidation ou de mise en faillite de la Société.
- 8.5.2 Toute réduction du capital social de la Société non effectuée au prorata, sauf dans la mesure où cela est exigée par la Loi applicable.
- 8.5.3 Toute fusion, regroupement ou consolidation d'une Société du Groupe avec toute autre entité ou la séparation d'une part importante de l'activité d'une Société du Groupe, autre qu'une fusion, un regroupement ou une consolidation de la Société effectuée uniquement afin de conclure une Introduction en Bourse Engagée ou une vente conformément à un droit d'imposer une sortie forcée prévu dans tout pacte écrit pouvant être conclu en temps opportun entre les actionnaires de la Société.
- 8.5.4 Toute modification des statuts de la Société qui aurait pour effet de changer (a) le nom de la Société, (b) la juridiction de constitution de la Société, (c) le ou les objets pour la réalisation desquels la Société est établie, (d) la taille du conseil d'administration, (e) les exigences de quorum pour une réunion du conseil d'administration, (f) les exigences de vote dans le cadre d'une prise de décision valable par le conseil d'administration, (g) les conditions dont sont assorties les actions de la Société (y compris les droits attachés aux classes), (h) l'autorisation des administrateurs de poursuivre l'allocation supplémentaire du capital social de la Société (sauf eu égard aux transactions autorisées selon l'article 8.5.9 ci-après), y compris la création ou l'émission de toute nouvelle classe ou série d'actions, soit (x) assortie de droits de vote propres à la classe concernée ou disproportionnés ou (y) ayant priorité sur les Actions de la Société en termes de dividendes ou lors de la liquidation, ou (i) les droits de tout détenteur d'Actions de la Société d'une manière défavorable audit détenteur.



8.5.5 Toute modification de l'activité principale de la Société.

Cessions et vente

8.5.6 La vente, le transfert ou autre cession, dans le cadre d'une transaction unique ou d'une série de transactions liées, de biens ou avoirs de la Société ou de toute Filiale de la Société, ayant une juste valeur de marché totale supérieure à un million d'euros (EUR 1.000.000) ou représentant des recettes supérieures à un million d'euros (EUR 1.000.000) (ou Montant Equivalent dans la Devise Locale) au cours du dernier exercice.

Transactions avec Affiliés

- 8.5.7 Toute transaction effectuée par les Investisseurs ou leurs Affiliés respectifs avec la Société ou ses Affiliés, à concurrence d'un montant supérieur à cinq cent mille euros (EUR 500.000) (ou Montant Equivalent dans la Devise Locale).
- 8.5.8 Toute modification importante ou résiliation de tout contrat ou accord important entre tout membre du Groupe, d'une part, et un Investisseur ou l'un de ses Affiliés, d'autre part.

Emprunts et émission de titres

- 8.5.9 (A) Toute émission d'actions autrement que (x) dans le cadre d'une Introduction en Bourse Engagée, (y) conformément à des régimes d'incitation à base de titres de participation approuvés par le conseil d'administration, ou (z) lorsque cela est expressément exigé ou autorisé aux termes d'un accord écrit tel qu'établi de temps en temps entre les actionnaires de la Société, ou (B) tout remboursement de ces titres autrement que par l'achat, le rachat, le retrait, la défaisance, le rachat ou autre acquisition à titre onéreux d'actions détenues par tout ancien, actuel ou futur employé, administrateur, agent ou consultant de la Société ou de l'une de ses Filiales, selon et conformément aux conditions de tout régime d'actionnariat de la direction ou plan de stock-options ou de tout régime ou accord en faveur de la direction ou des employés, dans chaque cas avec l'approbation préalable du conseil d'administration.
- 8.5.10 Ne constituant pas de l'endettement eu égard à des sommes empruntées sous réserve de l'article 8.5.11 ciaprès, la Société ou l'une de ses Filiales assumant toute obligation (fixée ou conditionnelle), dans le cadre d'une transaction unique ou d'une série de transactions liées, à concurrence d'un montant principal supérieur à cinq cent mille euros (EUR 500.000) (ou Montant Equivalent dans la Devise Locale).
- 8.5.11 L'approbation, le prélèvement, l'application et/ou le remboursement, par la Société ou toute Filiale, d'emprunts autres qu'à court terme afin d'assurer le financement du cash flow ou du fonds de roulement dans le cours normal de ses activités, auprès de toute entité hors du Groupe et de toute manière (notamment par le biais d'un crédit-bail) à concurrence d'un montant supérieur à deux cent cinquante mille euros (EUR 250.000) par transaction au cours du même exercice, ou dont le montant total excède un million d'euros (EUR 1.000.000) au cours du même exercice, à l'exception de ce qui est autorisé selon les termes et conditions de tout pacte écrit conclu en temps opportun entre les actionnaires de la Société.
- 8.5.12 Tout rachat, remboursement, couverture ou défaisance par la Société ou toute Filiale de tout endettement résultant de sommes empruntées.
 - 8.5.13 Toute modification de tout titre de créance important par la Société ou toute Filiale.

Questions afférentes au conseil

- 8.5.14 Toute nomination au conseil d'administration contraire aux dispositions relatives à la nomination des administrateurs reprises dans les présentes et dans tout accord écrit tel qu'établi de temps en temps entre les actionnaires de la Société
- 8.5.15 Toute résolution relative à la rémunération des membres du conseil d'administration en leur qualité d'administrateurs.

Dividendes

8.5.16 La déclaration ou le versement de dividendes ou autres distributions eu égard au capital de la Société, autrement que selon toute politique en matière de dividendes adoptée ou modifiée en temps opportun par le conseil d'administration.

Nonobstant les dispositions ci-avant de l'article 8.5, si, selon les termes et conditions de tout accord écrit tel qu'établi de temps en temps entre les actionnaires de la Société, un Point Réservé aux Investisseurs venait à nécessiter, au cas où ce Point Réservé aux Investisseurs (ou une partie pertinente de celui-ci) devait être décidé par le conseil d'administration, que les Membres Représentants du Conseil d'un Groupe d'Investisseurs se récusent de la réunion du conseil concernée ou s'abstiennent de voter à l'égard dudit Point Réservé aux Investisseurs (ou partie pertinente de celui-ci), alors ledit Point Réservé aux Investisseurs (ou partie pertinente de celui-ci) ne pourra être mis en oeuvre que s'il est approuvé à l'assemblée générale des actionnaires par le Représentant de Groupe d'Investisseurs du Groupe d'Investisseurs dont les Membres Représentants du Conseil ne seraient pas tenus de se récuser.

Art. 9. Convocation de l'assemblée générale des actionnaires.

- 9.1 L'assemblée générale des actionnaires peut à tout moment être convoquée par le conseil d'administration ou, le cas échéant, par le(s) commissaire(s) aux comptes.
- 9.2 L'assemblée générale des actionnaires doit obligatoirement être convoquée par le conseil d'administration ou par le(s) commissaire(s) aux comptes lorsque des actionnaires représentant au moins dix pour cent (10%) du capital social de la Société en font la demande écrite. Dans ce cas, l'assemblée générale des actionnaires doit être tenue dans un délai d'un (1) mois à compter de la réception de cette demande.



- 9.3 L'avis de convocation à toute assemblée générale des actionnaires doit contenir la date, l'heure, le lieu et l'ordre du jour de l'assemblée. Les avis d'assemblée doivent être envoyés par courrier recommandé au moins huit (8) jours avant la tenue de l'assemblée générale des actionnaires, mais aucune preuve de l'accomplissement de cette formalité ne doit être rapportée.
- 9.4 Si tous les actionnaires sont présents ou représentés lors d'une assemblée générale des actionnaires et s'ils renoncent à toutes les conditions de la convocation, l'assemblée générale des actionnaires peut être tenue sans convocation préalable ou publication.

Art. 10. Conduite de l'assemblée générale des actionnaires.

- 10.1 L'assemblée générale annuelle des actionnaires doit être tenue à Luxembourg, au siège social de la Société ou à tout autre endroit au Grand-Duché de Luxembourg tel que fixé dans l'avis de convocation, le premier lundi de juin à 11:00 heures. Si ce jour est un jour férié, l'assemblée générale annuelle doit être tenue le jour ouvrable suivant. D'autres assemblées des actionnaires pourront se tenir aux heures et lieux spécifiés dans les avis de convocation.
- 10.2 Un bureau de l'assemblée doit être constitué à toute assemblée générale des actionnaires, composée d'un président, d'un secrétaire et d'un scrutateur, chacun étant désigné par l'assemblée générale des actionnaires, sans qu'il soit nécessaire qu'ils soient actionnaires ou membres du conseil d'administration. Le bureau de l'assemblée s'assure spécialement que l'assemblée est tenue conformément aux règles applicables telles que définies par la Loi ou tout accord écrit tel qu'établi de temps en temps entre les actionnaires de la Société.
 - 10.3 Une liste de présence doit être établie à toute assemblée générale des actionnaires.
- 10.4 Un actionnaire peut agir à toute assemblée générale des actionnaires en désignant une autre personne comme son mandataire par écrit ou par télécopie, courrier électronique ou par tout autre moyen de communication. Une personne peut représenter plusieurs actionnaires.
- 10.5 Tout actionnaire qui prend part à une assemblée par conférence téléphonique, vidéoconférence ou par tout autre moyen de communication permettant son identification et permettant à toutes les personnes participant à l'assemblée de s'entendre mutuellement sans discontinuité, garantissant une participation effective à l'assemblée, est réputé être présent pour la computation du quorum et des votes, à condition que de tels moyens de communication soient disponibles sur les lieux de l'assemblée.
- 10.6 Chaque actionnaire peut voter à une assemblée générale des actionnaires à l'aide d'un bulletin de vote signé en l'envoyant par courrier, courrier électronique, télécopie ou tout autre moyen de communication au siège social de la Société ou à l'adresse indiquée dans la convocation. Les actionnaires ne peuvent utiliser que les bulletins de vote qui leur auront été procurés par la Société et qui indiquent au moins le lieu, la date et l'heure de l'assemblée, l'ordre du jour de l'assemblée, les propositions soumises au vote de l'assemblée, ainsi que pour chaque proposition, trois cases à cocher permettant à l'actionnaire de voter en faveur ou contre la proposition, ou d'exprimer une abstention par rapport à chacune des propositions soumises au vote, en cochant la case appropriée.
- 10.7 Les bulletins de vote qui, pour une proposition de résolution, n'indiquent pas uniquement (i) un vote en faveur ou (ii) un vote contre la proposition de résolution ou (iii) exprimant une abstention sont nuls en ce qui concerne cette résolution. La Société ne tiendra compte que des bulletins de vote reçus avant la tenue de l'assemblée générale des actionnaires à laquelle ils se réfèrent.

Art. 11. Quorum et vote.

- 11.1 Chaque action donne droit à un (1) vote.
- 11.2 Sauf exigence contraire de la Loi, des présents statuts ou tout accord tel qu'établi de temps en temps entre les actionnaires de la Société, les résolutions des assemblées générales des actionnaires valablement convoquées nécessitent au minimum que la moitié du capital social de la Société soit présent ou représenté; et seront adoptées à la majorité simple des votes valablement exprimés. L'abstention et les votes nuls ne seront pas pris en compte.
- **Art. 12. Modification des statuts.** Sous réserve d'amendements aux statuts qui ont pour seul objet de refléter la reclassification d'actions A et d'actions B, le cas échéant, en actions C ou actions D, ou actions C en actions D (ce qui requiert l'approbation d'au moins deux tiers des votes valablement exprimés au cours d'une assemblée générale d'actionnaires à laquelle plus de la moitié du capital social de la Société est présent ou représenté ou disponible d'une autre manière prévue par les présents statuts ou tout accord tel qu'établi de temps en temps entre les actionnaires de la Société), les présents statuts peuvent être modifiés par une majorité d'au moins trois quarts des votes valablement exprimés au sein d'une assemblée générale à laquelle la moitié du capital social de la Société est présent ou représenté. Dans le cas où la deuxième condition n'est pas satisfaite, une seconde assemblée générale pourra être convoquée selon les modalités prévue par la Loi, par les présents statuts et tout accord tel qu'établi de temps en temps entre les actionnaires de la Société, qui pourra délibérer quelle que soit la proportion du capital social représenté et à laquelle les résolutions seront adoptées à une majorité d'au moins soixante-dix pourcent (70%) des votes valablement exprimés. L'abstention et les votes nuls ne seront pas pris en compte.
- **Art. 13. Changement de nationalité.** Les actionnaires ne pourront pas changer la nationalité de la Société autrement que par le consentement unanime de tous les actionnaires.



Art. 14. Report de l'assemblée générale des actionnaires. Sous réserve des dispositions de la Loi, le conseil d'administration peut reporter toute assemblée générale des actionnaires jusqu'à quatre (4) semaines. Le conseil d'administration doit le faire si cela lui est demandé par des actionnaires représentant au moins vingt pour cent (20%) du capital social de la Société. Par un tel report d'une assemblée générale des actionnaires, toute décision déjà adoptée sera annulée.

Art. 15. Procès-verbaux des assemblées générales des actionnaires.

15.1 Le bureau de toute assemblée générale des actionnaires rédige le procès-verbal de l'assemblée, qui doit être signé par les membres du bureau de l'assemblée ainsi que par tout actionnaire qui en fait la demande.

15.2 Toute copie et extrait de procès-verbaux destinés à servir dans une procédure judiciaire ou à être délivrés à un tiers, doivent être certifiés conformes à l'original par le notaire ayant la garde de l'acte authentique, dans le cas où l'assemblée a été inscrite dans un acte notarié, ou signés par le président du conseil d'administration ou par deux (2) de ses membres.

D. Le conseil d'administration

Art. 16. Composition et pouvoirs du conseil d'administration et de leurs comités.

16.1 Les membres du conseil d'administration sont désignés en assemblée générale, à la majorité des voix émises lors de l'assemblée générale.

16.2 Avant la Seconde Réalisation, la gestion de la Société est assurée par un conseil d'administration composé de sept (7) membres, à savoir des personnes physiques (dont au moins quatre sont résidants luxembourgeois) et un président, lequel est une Personne Indépendante. Après la Seconde Réalisation, et tant que le Groupe d'Investisseurs d'Actions C est autorisé à désigner une personne physique à l'assemblée générale des actionnaires en vue de leur nomination au conseil d'administration en conformité avec l'article 16.8 ci-dessous, la Société sera gérée par un conseil d'administration composé de huit (8) membres à savoir des personnes physiques (dont au moins quatre sont résidants luxembourgeois) et un président, lequel est une Personne Indépendante.

16.3 Si les deux Groupes d'Investisseurs Majoritaires continuent à détenir au moins soixante-quinze pourcent (75%) de leur Participation Initiale, chaque Groupe d'Investisseurs Majoritaire sera habilité à désigner trois personnes physiques (dont deux résidants luxembourgeois) à l'assemblée générale des actionnaires en vue de leur nomination au conseil d'administration et les Groupes d'Investisseurs Majoritaires désigneront conjointement le président à l'assemblée générale des actionnaires en vue de sa nomination au conseil d'administration.

16.4 Si un Groupe d'Investisseurs Majoritaire continue à détenir, au total, au moins soixante-quinze pourcent (75%) de sa Participation Initiale et un Groupe d'Investisseurs Majoritaire cesse de détenir, au total, au moins soixante-quinze pourcent (75%) de sa Participation Initiale mais continue néanmoins à détenir, au total, au moins vingt-cinq pourcent (25%) de sa Participation Initiale, ce dernier Groupe d'Investisseurs Majoritaire sera alors habilité à désigner une personne en vue de sa nomination en tant qu'administrateur et le premier Groupe d'Investisseurs Majoritaire sera habilité à désigner tous les autres membres du conseil d'administration (dont aucun ne doit être Administrateur Indépendant), à sa seule discrétion, à l'exception des membres que le Groupe d'Investisseurs d'Actions C est autorisé à désigner en conformité avec l'article 16.8 ci-après.

16.5 Si chaque Groupe d'Investisseurs Majoritaire cesse de détenir, au total, au moins soixante-quinze pourcent (75%) de sa Participation Initiale mais continue néanmoins à détenir, au total, au moins cinquante pourcent (50%) de sa Participation Initiale, chaque Groupe d'Investisseurs Majoritaire sera habilité à désigner trois personnes physiques (dont deux résidants luxembourgeois) à l'assemblée générale des actionnaires en vue de leur nomination au conseil d'administration et les Groupes d'Investisseurs Majoritaires désigneront conjointement le président en vue de son élection.

16.6 Si chaque Groupe d'Investisseurs Majoritaire cesse de détenir, au total, au moins cinquante pourcent (50%) de sa Participation Initiale, chaque Groupe d'Investisseurs Majoritaire continuant à détenir, au total, au moins vingt-cinq pourcent (25%) de sa Participation Initiale sera habilité à désigner un administrateur en vue de sa nomination, et la Société déterminera en assemblée générale la taille du conseil d'administration et l'identité des administrateurs supplémentaires à nommer au conseil d'administration.

16.7 Si un Groupe d'Investisseurs Majoritaire continue à détenir, au total, au moins soixante-quinze pourcent (75%) de sa Participation Initiale et l'autre Groupe d'Investisseurs Majoritaire cesse de détenir, au total, au moins vingt-cinq pourcent (25%) de sa Participation Initiale, le Groupe d'Investisseurs Majoritaire qui continue à détenir, au total, au moins soixante-quinze pourcent (75%) de sa Participation Initiale sera habilité à désigner tous les membres du conseil d'administration, à sa seule discrétion (à l'exception des membres que le Groupe d'Investisseurs d'Actions C est autorisé à désigner en conformité avec l'article 16.8 ci-après).

16.8 Le Groupe d'Investisseurs d'Actions C, tant qu'il détient au moins soixante-quinze pourcent (75%) de sa Participation Initiale et tout autre condition exigé par tout accord écrit tel qu'établi de temps en temps entres les actionnaires de la Société, est autorisé à proposer une personne physique à l'assemblée générale des actionnaires en vue de sa nomination au conseil d'administration Un tel administrateur doit être résidant luxembourgeois ou doit s'engager par écrit suite à sa nomination d'être présent physiquement au Luxembourg à chaque réunion du conseil d'administration à laquelle il participe (sauf si le Représentant d'un Groupe d'Investisseurs de chaque Groupe d'Investisseurs Eligible l'approuve par écrit (cette approbation ne doit être retenue, retardée ou conditionnée sans raison valable) pourvu que, sans limitation,



cette approbation sera considérée valablement retenue ou conditionnée si par conséquence moins que la majorité des Administrateurs seront présent physiquement au Luxembourg pour une telle réunion).

16.9 Le conseil d'administration est investi des pouvoirs les plus étendus pour agir au nom de la Société et entreprendre toute démarche nécessaire ou utile à l'accomplissement de l'objet social de la Société, à l'exception des pouvoirs réservés par la Loi ou par les présentes à l'assemblée générale des actionnaires, ou par tout accord écrit tel qu'établi de temps en temps entre les actionnaires de la Société.

16.10 Sans préjudice de la généralité des droits et pouvoirs des administrateurs et du conseil d'administration en droit luxembourgeois et selon les présentes, l'approbation du conseil d'administration sera requise pour les points suivants:

Structure et périmètre d'activité

- 16.10.1 la création ou dissolution, l'acquisition ou l'aliénation d'une personne morale, de quelque nature que ce soit;
- 16.10.2 la création, l'élargissement, la réduction ou la mise à terme, d'une manière notable, d'activités;
- 16.10.3 la conclusion d'accords de coopération ou de partenariats;

16.10.4 toute fusion, regroupement ou consolidation d'une Société du Groupe avec toute autre entité ou la séparation d'une part importante de l'activité d'une Société du Groupe, autre qu'une fusion, un regroupement ou une consolidation de la Société effectuée uniquement afin de conclure une Introduction en Bourse Engagée ou une vente conformément à un droit d'imposer une sortie forcée prévu dans tout accord écrit tel qu'établi de temps en temps entre les actionnaires de la Société;

16.10.5 la conclusion, la modification ou la mise à terme de tout accord d'intégration fiscale.

Acquisitions et investissements

16.10.6 toute décision impliquant des frais immédiats ou à venir, un investissement ou engagement par la Société, en une ou plusieurs tranches, non compris dans le Budget Annuel et dépassant un montant total de cinq cent mille euros (EUR 500.000) par projet ou entraînant, au total, un écart de plus de un million d'euros (EUR 1.000.000) au-dessus du Budget Annuel;

16.10.7 l'engagement de toute dépense par la Société du fait de l'acquisition de toute activité ou de tout actif corporel ou incorporel (autre que les actifs repris à l'article 16.10.8 ci-après) (un «Investissement») (i) dépassant d'un million d'euros (EUR 1.000.000) par projet le montant fixé dans le Budget Annuel eu égard à un tel Investissement, ou (ii) entraînant le dépassement, à concurrence de plus de cinq pour cent, du montant total du Budget Annuel eu égard aux Investissements;

16.10.8 l'acquisition, la souscription, l'échange ou le transfert, quels que soient leur nature ou leur montant, de titres, à l'exclusion des placements monétaires ou investissements à court terme similaires liés à des opérations de gestion de trésorerie dans le cours normal des activités;

Cessions et vente

16.10.9 la vente, le transfert ou autre cession, dans le cadre d'une transaction unique ou d'une série de transactions liées, de biens ou avoirs de la Société ou de toute Filiale de la Société, ayant une juste valeur de marché totale supérieure à un million d'euros (EUR 1.000.000) ou représentant des recettes supérieures à un million d'euros (EUR 1.000.000) (ou Montant Equivalent dans la Devise Locale) au cours du dernier exercice;

Emprunts, obligations et émission de titres

16.10.10 l'approbation, le prélèvement, l'application et/ou le remboursement, par la Société ou toute Filiale, d'emprunts autres qu'à court terme afin d'assurer le financement du cash flow ou du fonds de roulement dans le cours normal de ses activités, auprès de toute entité hors du Groupe et de toute manière (notamment par le biais d'un crédit-bail) à concurrence d'un montant supérieur à deux cent cinquante mille euros (EUR 250.000) par transaction au cours du même exercice, ou dont le montant total excède un million d'euros (EUR 1.000.000) au cours du même exercice, à l'exception de ce qui est autorisé selon les termes et conditions de tout pacte écrit conclu en temps opportun entre les actionnaires de la Société;

16.10.11 les éléments ne constituant pas de l'endettement eu égard à des sommes empruntées sous réserve de l'article 16.10.10, la Société ou toute Filiale de la Société assumant toute obligation (fixée ou conditionnelle), dans le cadre d'une transaction unique ou d'une série de transactions liées, à concurrence d'un montant principal supérieur à un million d'euros (EUR 1.000.000) (ou Montant Equivalent dans la Devise Locale), hormis ce qui est permis par l'article 16.10.10;

16.10.12 tout accord de prêt ou toute modification d'accords de prêt en faveur de toute entité hors du Groupe, à concurrence d'un montant supérieur à deux cent cinquante mille euros (EUR 250.000) ou qui, au total, serait supérieur à cinq cent mille euros (EUR 500.000) au cours du même exercice pour le Groupe;

16.10.13 l'octroi par la Société ou toute filiale de la Société de tout nantissement, gage, garantie ou autre sûreté, ou de toute garantie d'un engagement effectué par elles ou par un tiers dépassant les niveaux renouvelés ou inscrits au budget, dépassant deux cent cinquante mille euros (EUR 250.000) par cas et par année ou dépassant au total, à concurrence de cinq cent mille euros (EUR 500.000), le montant fixé dans le Budget Annuel ou le montant pour le renouvellement de tels engagements existants;



16.10.14 toute décision nécessitant le consentement préalable des établissements financiers ayant prêté de l'argent à la Société. Ne sont pas reprises dans cette restriction les décisions liées à la gestion de trésorerie intra-Groupe et/ou au financement à moyen terme dans le cours normal des activités;

16.10.15 toute décision liée à (i) l'émission de toute action par la Société et de tout autre titre ayant été ou susceptible d'être émis par la Société et donnant ou susceptible de donner droit, directement ou indirectement, immédiatement ou ultérieurement, par le biais d'une conversion, d'un échange, d'un remboursement, de la présentation ou de l'exercice d'un bon ou de toute autre manière, à l'attribution d'actions de la Société ou de tout autre titre représentant ou donnant droit à une participation au capital social de la Société ou à tout droit de vote, ou (ii) au rachat ou à l'amortissement par la Société de ses actions, ou autres titres, moyennant une réduction de son capital social ou de toute autre manière;

Contrats d'importance

16.10.16 Toute décision ou mesure relative à un accord ou contrat sortant du cours normal des activités, de même que la conclusion ou la modification d'un tel contrat ou accord (à savoir les contrats suivants: contrats comportant une marge négative; contrats non compris dans le Budget Annuel et se chiffrant à un montant supérieur à cinq cent mille euros (EUR 500.000), nécessitant le versement anticipé par la Société de plus de cinquante pourcent (50%) de la valeur totale du contrat pour des dépenses d'investissement ou plus de vingt pourcent (20%) de la valeur totale des contrats pour d'autres contrats, contrats comprenant des conditions contractuelles et/ou engagements exposant la Société à des risques potentiels en termes de garantie ou de responsabilité, contrats comportant des engagements exclusifs);

Délégation de pouvoirs

16.10.17 Toute délégation de pouvoirs sortant du cadre des politiques et procédures internes du Groupe, permettant à son bénéficiaire d'agir au nom et pour le compte de la Société;

16.10.18 Tout changement ou modification substantiels des politiques et procédures de contrôle interne du Groupe ou susceptible de compromettre le respect des termes et conditions des accords entre le Groupe et ses prêteurs;

Actions en justice

16.10.19 (i) l'initiation de toute procédure judiciaire, réglementaire ou d'arbitrage de toute nature, ou (ii) la conclusion de tout accord de règlement auquel la Société est partie en tant que défendeur ou plaignant, et ce, dans la mesure où l'impact du règlement sur les moyens financiers du Groupe serait supérieur à cinq cent mille euros (EUR 500.000);

Questions liées à l'emploi

16.10.20 la mise en oeuvre (i) de tout régime de stock options ou (ii) de tout plan d'épargne, de cotisation, de mesures incitatives ou de participation aux profits de la société pour tout employé et agent de la société ainsi que la modification de tels plans, sauf si elle résulte d'une obligation légale, et dont l'impact sur les moyens financiers du Groupe serait supérieur à cent mille euros (EUR 100.000) au total par an;

16.10.21 la nomination ou la révocation de tout Cadre Supérieur de la Société; les modifications apportées au régime d'indemnités des Cadres Supérieurs de la Société; ou l'adoption, la modification ou la cessation de tout régime d'incitation à base de titres de participation;

16.10.22 la révocation de tout Cadre Supérieur de la Société, sauf en cas de révocation pour faute grave ou lourde nécessitant une suspension immédiate;

16.10.23 la révocation de tout employé entraînant des frais de rupture supérieurs à cent mille euros (EUR 100.000) bruts et la mise en oeuvre de toute procédure de licenciement collectif d'employés;

16.10.24 toutes augmentations de salaire concernant des employés gagnant moins de cent mille euros (EUR 100.000) bruts par an qui, prises ensembles, dépasseraient le montant du Budget Annuel établi pour les augmentations de salaire par année et par périmètre de référence;

Autres/divers

16.10.25 toute modification des méthodes comptables de la Société, hormis ceux imposés par les lois et règlements applicables;

16.10.26 l'approbation du Budget Annuel, y compris le budget d'Investissement ainsi que le plan de financement y afférent et toute modification substantielle apportée au Budget Annuel;

16.10.27 la mise en oeuvre de toute mesure substantiellement contradictoire avec le Budget Annuel;

16.10.28 toute mesure qui ne serait pas conforme aux obligations de la Société aux termes de tout pacte écrit établi en temps opportun entre les actionnaires de la Société et aux termes de contrats avec des établissements financiers ayant prêté de l'argent à la Société;

16.10.29 toute opération effectuée par les Investisseurs ou leurs Affiliés respectifs avec la Société ou ses Affiliés, à concurrence d'un montant supérieur à cinq cent mille euros (EUR 500.000) (ou Montant Equivalent dans la Devise Locale);

16.10.30 toute modification substantielle à ou cessation de tout contrat ou accord important entre tout membre du Groupe, d'une part, et un Investisseur ou l'un de ses Affiliés, d'autre part;

16.10.31 tout engagement d'effectuer toute action/mesure mentionnée ci-avant ou d'accorder une option ou d'exécuter tout autre accord dont l'exercice nécessiterait ou est susceptible de nécessiter la réalisation par la Société de l'une des actions/mesures indiquées ci-avant; et



16.10.32 tout autre point eu égard auquel les actionnaires conviennent qu'il fera l'objet de ces restrictions de temps en temps.

Art. 17. Gestion journalière.

17.1 Sous réserve des dispositions de tout accord tel qu'établi de temps en temps entre les actionnaires de la Société, la gestion journalière de la Société ainsi que la représentation de la Société en ce qui concerne cette gestion peut, conformément à l'article 60 de la Loi, être déléguée à un ou plusieurs administrateurs, représentants ou autres agents, agissant seuls ou conjointement. Leur désignation, les conditions de leur révocation et l'étendue de leurs pouvoirs sont déterminés par une résolution du conseil d'administration.

17.2 La Société pourra également conférer des pouvoirs spéciaux par procuration notariée ou sous seing privé.

Art. 18. Election, révocation des administrateurs et terme du mandat.

- 18.1 L'assemblée générale des actionnaires procède, par une simple majorité des votes des actions présentes ou représentées à l'assemblée générale, à la nomination des personnes présentées conformément à l'article 16 comme membres du conseil d'administration et de la durée de leurs mandats.
- 18.2 La durée du mandat d'un administrateur ne peut excéder six (6) années et tout administrateur exercera son mandat jusqu'à ce qu'un successeur ait été élu. Les administrateurs peuvent être réélus pour des périodes successives en accord avec les dispositions des statuts et tout accord écrit tel qu'établi de temps en temps entre les actionnaires de la Société.
- 18.3 Les administrateurs sont élus par un vote à la majorité simple des actions présentes ou représentées à l'assemblée générale et conformément aux dispositions de tout accord écrit tel qu'établi de temps en temps entre les actionnaires de la Société.
- 18.4 Tout administrateur peut être révoqué à tout moment, avec ou sans cause, par l'assemblée générale des actionnaires par un vote à la majorité simple des actions présentes ou représentées, en conformité avec tout accord écrit tel qu'établi de temps en temps entre les actionnaires de la Société. Le Groupe d'Investisseurs qui a présenté un administrateur pour être nommé est en droit de demander que l'assemblée générale des actionnaires décide de la révocation de cet administrateur vis-à-vis de son mandat. La Société peut proposer qu'un administrateur soit révoqué de son mandat par l'assemblée générale des actionnaires afin de réduire le nombre d'administrateurs nommés dès suite de leur présentation par le Groupe d'Investisseurs afin de rester en conformité avec le nombre d'administrateurs qu'un Groupe d'Investisseurs est en droit de présenter suivant les termes de l'article 16.
- **Art. 19. Vacance d'un poste d'administrateur.** Dans l'hypothèse où un poste d'administrateur devient vacant à la suite d'un décès, d'une incapacité, d'une démission, d'une retraite, d'une disqualification, d'un renvoi (avec ou sans cause), cette vacance doit être comblée sans délai par l'assemblée générale des actionnaires qui doit décider la nomination en conformité avec l'article 18.1, suivant toute présentation qu'un Groupe d'Investisseurs ou que tout actionnaire, selon les cas, est en droit de le faire suivant l'article 16, en conformité avec les dispositions légales applicables et tout accord écrit tel qu'établi de temps en temps entre les actionnaires de la Société.

Art. 20. Convocation des réunions du conseil d'administration.

- 20.1 Le conseil d'administration se réunit sur convocation de tout administrateur ou de toute Personne autorisée d'agir ainsi par tout accord écrit tel qu'établi de temps en temps entre les actionnaires de la Société au lieu indiqué dans l'avis de convocation.
- 20.2 Les réunions du conseil d'administration se tiendront à Luxembourg et devront être tenue au siège social sauf s'il en est disposé autrement dans l'avis de convocation ou ainsi déterminé en conformité tout accord tel qu'établi de temps en temps entre les actionnaires de la Société. Le conseil d'administration se tiendra au moins quatre (4) fois par année fiscale.
- 20.3 Un avis de convocation écrit à toute réunion du conseil d'administration doit être donné à tous les administrateurs ainsi qu'à tout autre personne spécifiée au sein de tout accord tel qu'établi de temps en temps entre les actionnaires de la Société, au moins cinq (5) Jours Ouvrables avant la date prévue pour la réunion, et un tel avis sera accompagné par l'ordre du jour et les documents du conseil décrivant, de manière aussi détaillée que possible suivant les circonstances, le sujet principal de la réunion ainsi que toutes décisions à prendre au cours de la réunion. À moins qu'il en soit décidé autrement par l'ensemble des administrateurs, aucun sujet ne peut être discuté et décidé à une réunion du conseil à moins d'être identifié de manière raisonnablement détaillé au sein de l'avis d'une telle réunion. Il peut être passé outre à la nécessité de pareille convocation en cas d'assentiment de chaque administrateur par écrit, télécopie, courrier électronique ou tout autre moyen de communication, une copie d'un tel document écrit étant ici suffisante pour le prouver. Aucune convocation préalable n'est requise pour une réunion du conseil d'administration devant se tenir à un lieu et à un moment déterminé dans une précédente résolution du conseil d'administration.
- 20.4 Aucun avis de convocation préalable n'est requis dans le cas où tous les membres du conseil d'administration sont présents ou représentés à une réunion du conseil d'administration et ont renoncé aux formalités de convocation, ou dans le cas de décisions signées et approuvées par écrit par tous les membres du conseil d'administration.
- 20.5 Le quorum pour chaque réunion du conseil d'administration est de quatre (4) administrateurs, il étant précisé que ce quorum ne peut être atteint en l'absence d'un nombre d'administrateurs suffisant pour adopter toute décision ou



résolution en accord avec tout accord écrit tel qu'établi de temps en temps entre la Société et ses actionnaires. Si ce quorum n'est pas atteint endéans les l'heure et demi qui suit l'heure déterminée pour la réunion du conseil d'administration ou si ce quorum cesse d'être atteint en cours de réunion, la Société doit immédiatement envoyer un avis par e-mail aux administrateurs (aux adresses e-mails qu'ils ont communiqués à la Société par écrit à tout moment) et la réunion doit être ajournée au deuxième Jour Ouvrable après la date fixée pour la réunion à la même heure et au même endroit, à moins qu'ils en soit décidé autrement par écrit par les administrateurs (en ce compris par e-mail). Au jour de la nouvelle réunion, les conditions de quorum sont respectées vis-à-vis des sujets de l'ordre du jour qui n'ont pas été abordés à la réunion originelle si une majorité simple des administrateurs en charge sont présent ou représentés.

Art. 21. Nomination/révocation du Président.

21.1 Le conseil d'administration décidera de la nomination/révocation du Président en conformité avec les statuts et tout accord écrit tel qu'établi de temps en temps entre les actionnaires de la Société. Le Président est nommé pour un terme d'un an, qui peut être renouvelé par le conseil d'administration.

Art. 22. Conduite des réunions du conseil d'administration.

- 22.1 Tout administrateur peut se faire représenter à toute réunion du conseil d'administration en désignant par écrit, télécopie, courrier électronique ou tout autre moyen de communication tout autre administrateur comme son mandataire, une copie de la désignation étant ici suffisante pour le prouver. Un administrateur peut représenter un ou plusieurs de ses collègues, mais pas l'entièreté d'entre eux.
- 22.2 Les réunions du conseil d'administration peuvent se tenir par téléconférence ou vidéoconférence ou par tout autre moyen de télécommunication permettant à toutes les personnes participant de s'entendre mutuellement sans discontinuité et garantissant une participation effective à l'assemblée, pour autant qu'une majorité des administrateurs participant à la réunion soient physiquement présent à Luxembourg. La participation à une réunion par ces moyens équivaut à une présence en personne à une telle réunion et la réunion tenue par de tels moyens de communication à distance est réputée se tenir au siège de la Société. Tout administrateur nommé conformément à l'article 16.8 ci-dessus qui participe à une réunion du conseil d'administration conformément à cet article 22.2 sera, sauf si le Représentant d'un Groupe d'Investisseurs de chaque Groupe d'Investisseurs Eligible l'approuve par écrit (cette approbation ne doit être retenue, retardée ou conditionnée sans raison valable) pourvu que, sans limitation, cette approbation sera considérée valablement retenue ou conditionnée si par conséquence moins que la majorité des Administrateurs seront présent physiquement au Luxembourg pour une telle réunion), considéré participant une telle réunion dans la capacité d'un observateur et non dans leur capacité d'administrateur et n'aura pas le droit de voter relatif au sujets soumis au conseil d'administration et ne sera pas requis pour établir un quorum ou prise en compte pour toute condition de quorum.
- 22.3 Le conseil d'administration ne peut délibérer et agir valablement que si au moins la-majorité de ses membres est présente ou représentée à une réunion du conseil d'administration.
- 22.4 Les décisions sont prises à la majorité des votes des administrateurs présents ou représentés à chaque réunion du conseil d'administration sous couvert des dispositions de tout accord écrit tel qu'établi de temps en temps entre les actionnaires de la Société et pour autant que, aussi longtemps qu'il y a deux Groupes d'Investisseurs Eligibles, au moins deux administrateurs nommés par chaque Groupe d'Investisseurs Eligibles votent en faveur de la décision en cause (à moins qu'il leur soient impossible d'agir pour cause de conflits ou de décision en relation avec des Membres du Conseil d'Administration Représentant un Groupe d'Investisseurs devant se récuser pour le vote conformément aux dispositions de tout accord écrit tel qu'établi de temps en temps entre les actionnaires de la Société, auquel cas un vote favorable de la majorité des administrateurs présents ou représentés à la réunion (qui doit comprendre au moins deux administrateurs nommés par tout Groupe d'Investisseurs pas assujettis à ces restrictions) est suffisant pour que la décision en questions soit approuvée). Si tous les Représentants du Conseil d'un Groupe d'Investisseurs Eligibles (à l'exception du président) sont dans l'incapacité de voter sur un sujet dès suite de conflits, un tel sujet sera jugé comme un Point Réservé aux Investisseurs, pour autant qu'au moment convenu seul un Groupe d'Investisseurs Majoritaire est en droit de désigner trois personnes à nommer au conseil d'administration suivant l'article 16, un tel sujet ne pouvant être approuvé qu'à une assemblée générale des actionnaires si il est approuvé par un tel Représentant d'un Groupe d'Investisseurs Majoritaire.
 - 22.5 Le président n'a pas de voix prépondérante.
- 22.6 Nonobstant toutes dispositions de la Loi ou des statuts, les administrateurs s'abstiennent de voter vis-à-vis de résolution se rapportant à toutes demandes de récusions qui peut être identifiées comme telles dans tout accord tel qu'établi de temps en temps entre les actionnaires de la Société lorsqu'il existe un conflit d'intérêt potentiel en connexion avec celles-ci
- 22.7 Sauf disposition contraire de la Loi, tout administrateur qui a un intérêt dans un sujet soumis à l'approbation du conseil d'administration qui entre en conflit avec l'intérêt de la Société doit informer the conseil d'administration d'un tel conflit d'intérêt et sa déclaration doit être enregistrée au sein des procès-verbaux de la réunion du conseil, pour autant qu'aucun administrateur n'ait de conflit du simple fait qu'un tel administrateur soit également administrateur d'une filiale ou d'une société mère (ou possède un mandat dans un organe de supervision) de la Société. Cet administrateur ne peut ni participer aux discussions concernant la transaction en cause, ni au vote s'y rapportant. Tout conflit d'intérêts de ce type doit être rapporté à l'assemblée générale des actionnaires suivante, avant que toute décision concernant tout autre point ne soit prise.



- 22.8 Sans préjudice des généralités de l'article 22.7, un administrateur n'a pas le droit de prendre part aux discussions ou au vote en rapport avec un sujet qui est spécifié comme conflictuel pour un cet administrateur dans tout accord tel qu'établi de temps en temps entre les actionnaires de la Société.
- 22.9 Le conseil d'administration peut, à l'unanimité, passer des résolutions circulaires en exprimant son approbation par écrit, télécopie, courrier électronique ou tout autre moyen de communication. Les administrateurs peuvent exprimer leur consentement séparément, l'entièreté des consentements prouvant l'adoption des résolutions. La date de telles résolutions étant la date de la dernière signature.
- 22.10 Chaque administrateur doit être averti de toutes informations raisonnablement requise par un tel administrateur pour exercer ces devoirs an qualité d'administrateur de la Société.
- 22.11 Tout administrateur qui est affilié avec, employé par ou représente d'une quelconque manière un actionnaire ou un groupe d'actionnaires peut communiquer des informations et fournir des documents et autres supports à propos de la Société et discuter de son activité, ses comptes et ses finances avec les directeurs et employés supérieurs concernés de cet actionnaire ou membres d'un tel groupe d'actionnaires pour autant que toute Personne à qui cette information est communiquée conserve cet information strictement confidentielle et ne puisse pas utiliser cet information dans un autre but que celui de l'évaluation des performances de la Société.
- 22.12 Des/Un observateur(s) peu(ven)t être invité(s) à participer aux conseils d'administration ou réunions de commissions en conformité avec les dispositions tout accord écrit tel qu'établi de temps en temps entre les actionnaires de la Société, pour autant que/qu'un (de) tel(s) observateur(s) a/ont, avant de participer pour la première fois à de telles réunions, signé des accords de confidentialité en faveur de la Société dans la forme et les termes que le conseil, agissant raisonnablement, peut exiger. Nonobstant ce qui précède, le conseil peut exclure tout observateur de tout ou partie de la réunion (et est en droit de restreindre l'accès de tout observateur à tout information et support du conseil) si il estime, raisonnablement, qu'autoriser un/de tel(s) observateur(s) à participer à cette réunion (ou que fournir à celui-ci/ceux-ci avec des informations et supports) serai(en)t potentiellement préjudiciable aux privilèges attachés à de tels discussions ou supports.

Art. 23. Procès-verbaux des réunions du conseil d'administration-Procès-verbaux des décisions de l'administrateur unique.

- 23.1 Les procès-verbaux de toutes les réunions du conseil d'administration seront signés par le président ou, en son absence, par le président temporaire. Les copies ou extraits des procès-verbaux destinés à servir en justice ou ailleurs seront signés par le président ou par deux (2) administrateurs.
- 23.2 La Société fournira chaque administrateur avec des copies de tous les avis, procès-verbaux, consentements et autres supports fournis par la Société à tous les autres membres en même temps et dans la même forme qu'ils sont fournis aux autres membres.

Art. 24. Rapports avec les tiers.

- 24.1 La Société sera valablement engagée vis-à-vis des tiers en toute circonstance par la signature conjointe d'au moins six (6) administrateurs.
- 24.2 Dans les limites de la gestion journalière, la Société sera valablement engagée vis-à-vis des tiers par la signature de toute(s) personne(s) à laquelle/auxquelles pareil pouvoir aura été délégué par une réunion du conseil d'administration ou en conformité avec tout accord tel qu'établi de temps en temps entre les actionnaires de la Société, agissant seule ou conjointement conformément aux limites d'une telle délégation.

Art. 25. Assurance, Indemnification, Rémunération et Coûts.

- 25.1 Conformément aux dispositions de, et dans la mesure permise par la Loi ainsi que sans limite de temps, chaque administrateur de la Société doit être indemnisé par prélèvement sur les actifs de la Société contre toute responsabilité encourue par, imposée sur ou opposée contre lui dans l'exécution ou décharge actuelle ou prétendue de ses devoirs ou de l'exercice ou prétendu exercice de ses pouvoirs, ou autrement en connexion avec ses devoirs, pouvoirs ou mandat, et cette indemnité s'applique à toute responsabilité, qu'importe si elle est recouvrée par une autre Personne.
- 25.2 La Société s'assure en tout temps que ses administrateurs et représentants sont assurés auprès d'un assureur réputé aux conditions habituelles contre toute responsabilité encourue par ceux-ci dans l'exercice légal de leur devoirs.
- 25.3 Tout administrateur qui est affilié avec, employé par ou représente d'une autre manière un actionnaire ou un groupe des actionnaires n'a pas droit à une compensation, épargnée pour les Nominés Indépendants. Tous les autres administrateurs recevront une rémunération au taux du marché décidée par le conseil d'administration, à condition qu'une telle rémunération soit approuvée par l'assemblée générale des actionnaires. La Société s'assure que chaque administrateur est remboursé pour toutes dépenses raisonnables de voyage, de logement et de subsistance encourues par un tel administrateur dans l'exécution de ses devoirs en tant que membre du conseil d'administration et de tous comités en rapport ou toutes réunions avec les actionnaires, en ce compris la présence physique aux réunions de ces organes, dans la mesure où elle dispose de trésorerie disponible. Dans le cas contraire, de tels remboursements de ces montants seront, vis-à-vis des administrateurs qui ne sont pas des Personnes Indépendantes, accumulées et payées si et lorsque la Société a suffisamment de trésorerie.



25.4 Des Groupes d'Investisseurs Eligibles peuvent inclure une Personne Indépendante au sein de leurs Administrateurs Représentatifs ou au sein de leurs représentants engagés pour participer dans les discussions du conseil d'administration (une telle Personne Indépendante étant le «Personne Indépendante Désignée» du Groupe d'Investisseurs Eligibles). De tels Nominés Indépendants recevront une rémunération au taux du marché déterminée par le conseil d'administration, à condition qu'une telle rémunération soit approuvée par l'assemblée générale des actionnaires si le Nominé Indépendant est un administrateur.

E. Surveillance de la société

Art. 26. Commissaire(s) aux comptes statutaires - réviseurs d'entreprises.

- 26.1 Les opérations de la Société seront surveillées par un ou plusieurs commissaires aux comptes. L'assemblée générale des actionnaires désignera les commissaires aux comptes et déterminera la durée de leurs fonctions qui ne pourra excéder six (6) années.
- 26.2 Tout commissaire aux comptes statutaire peut être démis de ses fonctions à tout moment, sans préavis et sans cause, par l'assemblée générale des actionnaires.
- 26.3 Les commissaires aux comptes statutaires ont un droit illimité de surveillance et de contrôle permanents de toutes les opérations de la Société.
- 26.4 Si les actionnaires de la Société désignent un ou plusieurs réviseurs d'entreprises agréés conformément à l'article 69 de la loi du 19 décembre 2002 concernant le registre de commerce et des sociétés ainsi que la comptabilité et les comptes annuels des entreprises, l'institution de commissaires aux comptes est supprimée.
- 26.5 Le réviseur d'entreprises agréé ne peut être démis de ses fonctions par l'assemblée générale des actionnaires que pour juste motif ou avec son accord.

F. Exercice - Affectation des bénéfices - Dividendes intérimaires

Art. 27. Exercice social. L'exercice de la Société commence le premier janvier de chaque année et se termine le trente et un décembre de la même année.

Art. 28. Comptes annuels - Distribution des bénéfices.

- 28.1 A la fin de chaque exercice, les comptes sont clôturés et le conseil d'administration dresse un inventaire de l'actif et du passif, le bilan financier et le compte de résultats conformément à la Loi.
- 28.2 Sur les bénéfices annuels nets de la Société, au moins cinq pour cent (5 %) seront affectés à la réserve légale. Cette affectation cessera d'être obligatoire dès que et tant que le montant total de la réserve légale de la Société atteindra dix pour cent (10%) du capital social de la Société.
- 28.3 Les sommes contribuées à une réserve de la Société par un actionnaire peuvent également être affectées à la réserve légale, si l'actionnaire accepte cette affectation.
- 28.4 En cas de réduction de capital, la réserve légale de la Société pourra être réduite en proportion afin qu'elle n'excède pas dix pour cent (10%) du capital social.
- 28.5 Sur proposition du conseil d'administration, l'assemblée générale des actionnaires déterminera de quelle façon il sera disposé du solde du bénéfice annuel net de la Société conformément à la Loi et aux présents statuts.
- 28.6 A moins qu'il n'en soit disposé autrement dans les présents statuts ou dans tout accord tel qu'établi de temps en temps entre les actionnaires de la Société, chaque action donne droit à la même fraction de ce solde.

Art. 29. Dividendes intérimaires - Prime d'émission.

- 29.1 Le conseil d'administration peut distribuer des dividendes intérimaires sous réserve des dispositions de la Loi.
- 29.2 Toute prime d'émission ou réserve distribuable est librement distribuable sous réserve des dispositions de la Loi.

G. Liquidation

Art. 30. Liquidation.

- 30.1 En cas de dissolution de la Société, la liquidation sera effectuée par un ou plusieurs liquidateurs nommés par l'assemblée générale des actionnaires qui décide de la dissolution de la Société et qui fixera les pouvoirs et émoluments de chacun. Sauf disposition contraire, les liquidateurs auront les pouvoirs les plus étendus pour la réalisation des actifs et le paiement du passif de la Société.
- 30.2 Sauf s'il en est disposé autrement dans les présents statuts ou dans tout accord tel qu'établi de temps en temps entre les actionnaires de la Société, le surplus résultant de la réalisation des actifs et du paiement du passif sera distribué entre les actionnaires en proportion du nombre des actions qu'ils détiennent dans la Société.

H. Disposition finale - Loi applicable

Art. 31. Loi Applicable. Toutes les matières qui ne sont pas régies par les présents statuts, le seront par les dispositions de la Loi. Lorsque toutes matières inclues dans ces statuts entrent en conflit avec les dispositions de tout accord écrit tel qu'établi de temps en temps entre les actionnaires de la Société, de tels accords écrits tels qu'établis de temps en temps entre la Société et ses actionnaires prévalent entre parties et dans la mesure où la Loi l'autorise.



I. - Certaines définitions

Art. 32. Certaines définitions. Tels qu'utilisés dans les présentes, les termes ci-après ont la signification suivante:

- «Affiliés» signifie, eu égard à toute Personne, toute autre Personne qui, directement ou indirectement, Contrôle, est Contrôlé par ou se trouve sous Contrôle commun avec ladite première Personne, étant entendu que la définition de «Affilié» ne comprend pas, eu égard à tout actionnaire, la Société ou toute filiale ou entité mère de la Société, ou encore toute société cible de tout actionnaire;
- «ALPEC» s'entend de tout certificat privilégié de Série un (1) de la Société émis et en circulation à la date des présentes;
- «Budget Annuel» s'entend, eu égard à tout exercice, du budget annuel de la Société et ses Filiales adopté par le conseil pour l'exercice en question;

shall mean, with respect to any fiscal year, the annual budget of the Company and its Subsidiaries adopted by the board for such fiscal year;

- «Groupe d'Investisseurs d'Actions A» s'entend des détenteurs des actions A au fil du temps;
- «Cessionnaire Autorisé» signifie, eu égard à toute cession d'actions, (i) un Affilié de la Personne cédant lesdites actions; ou (ii) toute Personne à laquelle lesdites actions sont cédées conformément aux dispositions de tout accord tel qu'établi de temps en temps entre les actionnaires de la Société;
 - «Groupe d'Investisseurs d'Actions B» s'entend des détenteurs des actions B au fil du temps;
- «Jour Ouvrable» s'entend de tout jour (autre qu'un samedi, un dimanche ou un jour férié) durant lequel les banques sont ouvertes à Londres (Angleterre), New York (Etat de New York) et au Grand-Duché de Luxembourg;
- «Titre(s) de la Société» signifie (i) les Instruments des Investisseurs Existants, et (ii) tout autre Titre émis par la Société, et (ii) tout Titre Transformé en résultant;
 - «Cadres Supérieurs de la Société» s'entend du CEO, du CFO et du COO du Groupe;
- «Actions de la Société» signifie (i) les Actions A, Actions B, Actions C et/ou Actions D dans le capital de la Société, émises, nominatives et assorties des droits indiqués dans les présentes, et (ii) tout Titre Transformé eu égard auxdites actions;
- «Contrôle» signifie, eu égard à une Personne, le pouvoir de gérer ou diriger cette Personne, directement ou indirectement, ou de nommer les organes de gestion et de direction de ladite Personne, ou une majorité des membres de tels organes s'ils décident collectivement, que ce soit par le biais de la détention de titres assortis d'un droit de vote, contractuellement ou autrement (à cet égard, un limited partnership est considéré comme étant Contrôlé par son general partner); et les termes «Contrôlé(e)» et «Contrôlent» ont un sens corrélatif à la définition de «Contrôle»;
 - «Groupe d'Investisseurs d'Actions C» s'entend des détenteurs des actions C au fil du temps;
 - «Instruments Existants des Investisseurs» signifie les Actions Existantes et les ALPEC;
- «Actions Existantes» s'entend, suivant la Première Réalisation, les Actions A émises, les Actions B émises et les Actions D émises du capital de la Société, le cas échéant, et suivant la Seconde Réalisation, les Actions A émises, les Actions B émises, les Actions D émises du capital de la Société, le cas échéant,
- "Première Réalisation" s'entend la date lors de la laquelle un ou plusieurs membres du Groupe d'Investisseurs A ont acquis pour la première fois des Actions A;
- «Groupe» s'entend, collectivement, de la Société et de chaque Filiale directe et indirecte de la Société, à un moment donné, et «Société du Groupe» est à interpréter en conséquence;
 - «Personne Indépendante Désignée» a la signification qui lui est donnée à l'article 25.4
- «Personne Indépendante» signifie une personne physique indépendant du ou des actionnaires l'ayant désigné, compte tenu des facteurs indiqués dans la disposition B.1.1 du UK Corporate Governance Code;
 - «Participation Initiale» signifie:
- (i) eu égard au Groupe d'Investisseurs d'Actions A, (a) suivant la Première Réalisation, les Actions A détenues aussitôt après la Première Réalisation par le Principal Détenteur Existant excluant les Actions Soumises à Option (tel que ce montant peut être considéré augmenté selon les termes de tout accord écrit tel qu'établi de temps en temps entre les actionnaires de la Société (une "Augmentation Implicite"), et (b) suivant la Seconde Réalisation, les Actions A détenues aussitôt après la Première Réalisation par le Principal Détenteur Existant excluant les Actions Transférées Suite à l'Exercice d'une Option (tel que ce montant peut être considéré augmenté par une Augmentation Implicite), et sous réserve des dispositions suivantes, et toute diminution de la Participation Initiale du Groupe d'Investisseurs d'Actions A ne surviendra qu'à l'occasion de cessions par le Principal Détenteur Existant pourvu que pour les besoins de calcul du nombre des Action A détenues par le Principal Détenteur Existant, tel que pertinent à tout moment par rapport à sa Participation Initiale, il sera toujours présumé que le Principal Détenteur Existant aura cédé des Actions A dans un nombre égal à l'Augmentation Implicite;
- (ii) eu égard au Groupe d'Investisseurs d'Actions B, (a) suivant la Première Réalisation, les Actions B détenues aussitôt après la Première Réalisation par le Groupe d'Investisseurs d'Actions B, autres que les Actions Soumises à Option, et (b) suivant la Seconde Réalisation, les Actions B détenues aussitôt après la Première Réalisation par le Groupe d'Investisseurs d'Actions B moins les Actions Transférées Suite à l'Exercice d'une Option; et



- (iii) eu égard au Groupe d'Investisseurs d'Actions C, les Actions C en circulation aussitôt après la Seconde Réalisation;
- «Introduction en Bourse Engagée» s'entend d'une Introduction en Bourse engagée par un Groupe d'Investisseurs Majoritaire selon les termes et conditions de tout accord écrit tel qu'établi de temps en temps entre les actionnaires de la Société;
 - «Investisseur» s'entend de toute Personne détenant des Titres et/ou des Billets de Série C;
- «Groupe d'Investisseurs» signifie le Groupe d'Investisseurs d'Actions A, le Groupe d'Investisseurs d'Actions B ou le Groupe d'Investisseurs d'Actions C, le cas échéant;
 - «Point Réservé aux Investisseurs» s'entend de l'un des points repris à l'article 8.5;
- «Introduction en Bourse» s'entend d'une Offre Publique, le cas échéant, selon laquelle la Société, un véhicule dédié (special purpose vehicle) constitué par les actionnaires de la Société aux fins de l'Offre Publique, ou toute Filiale ou entreprise mère de la Société devient une société publique cotée sur une bourse de valeurs internationalement reconnue;
- «Emetteur» signifie Ideal Standard International S.A., une société anonyme de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 4, rue Lou Hemmer, L-1748 Luxembourg-Findel, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 160198;
- «Principal Détenteur Existant» signifie, collectivement, la Personne qui, ensemble avec ses Affiliés, détient le plus grand nombre d'actions A détenues par tout détenteur d'actions A (ensemble avec ses Affiliés) aussitôt après la Première Réalisation;
 - «Loi» s'entend de la loi luxembourgeoise, telle que modifiée au fil du temps;
- «Montant Equivalent dans la Devise Locale» s'entend, à la date d'établissement pertinente, du montant libellé dans la devise fonctionnelle du territoire pertinent obtenu en convertissant le montant applicable libellé en dollars US dans ladite devise fonctionnelle au cours comptant pour l'achat tel que publié dans le Financial Times, dans la section «Currency Rules»;
- «Groupe d'Investisseurs Majoritaire» signifie le Groupe d'Investisseurs d'Actions A et/ou le Groupe d'Investisseurs d'Actions B, selon le contexte;
- «Personne» signifie une personne physique, un société en commandite (partnership), une société, une société à responsabilité limitée, une association, une société par actions, une fiducie, une joint venture, un organisme non constitué et/ou une entité gouvernementale ou quasi-gouvernementale, judiciaire ou réglementaire (ou tout département, agence ou sous-division politique d'une telle entité), dans chaque cas ayant ou non une personnalité juridique distincte;
- «Offre Publique» s'entend de l'offre publique assortie de la vente de titres de capital d'une Personne, à la suite d'un enregistrement effectif ou d'une cotation effective ou éligibilité sur un marché de valeurs mobilières conformément aux exigences applicables;
- "Actions Soumises à Option" signifie des Actions A ou des Actions B, selon le cas, égal au nombre maximum des Actions A ou Actions B, que le Groupe d'Investisseurs d'Actions A ou le Groupe d'Investisseurs d'Actions B, selon le cas, pourra être oblige à transférer au Groupe d'Investisseurs d'Actions C selon les termes de tout accord écrit tel qu'établi de temps en temps et auquel les actionnaires seront assujettis;
- "Actions Transférées Suite à l'Exercice d'une Option" signifie (i) eu égard au Groupe d'Investisseurs d'Actions A, le nombre d'Actions A détenues précédemment par celui-ci et qui sont converties en Action et réellement transférées au Groupe d'Investisseurs d'Actions C, et (ii) eu égard au Groupe d'Investisseurs d'Actions B, le nombre d'Actions B détenues précédemment par celui-ci et qui sont converties en Action et réellement transférées au Groupe d'Investisseurs d'Actions C;
- «Groupe d'Investisseurs Eligible» signifie (i) un Groupe d'Investisseurs Majoritaire continuant à détenir au moins soixante-quinze pourcent (75%) de sa Participation Initiale au moment concerné; ou (ii) un Groupe d'Investissement Majoritaire qui, au même moment que l'autre Groupe d'Investisseurs Majoritaire, détient moins de soixante-quinze pourcent (75%) de sa Participation Initiale mais continue à détenir, au total, au moins cinquante pourcent (50%) de sa Participation Initiale;
- «Membre Représentant du Conseil» signifie, eu égard à un Groupe d'Investisseurs, un administrateur désigné par ledit Groupe d'Investisseurs conformément à l'article 16;
- «Seconde Réalisation» signifie la date à laquelle un ou plusieurs membres du Groupe d'Investisseurs d'Actions C ont acquis pour la première fois des Actions C;
- «Titres» signifie les actions, capital social ou autres participations au capital social ou liées au capital social de la Société ou toutes options, warrants ou autres titres directement ou indirectement convertibles en actions, en capital social ou en autres participations au capital social ou liées au capital social de la Société, ou pouvant être exercés ou échangés contre des actions, du capital social ou d'autres participations au capital social ou liées au capital social de la Société;
- «Billets de Série C» s'entend de tout billet émis par l'Emetteur et qualifié de «Billet de Série C», ainsi que de tout Titre Transformé à cet égard, pour autant que si de nouveaux titres sont émis par l'Emetteur en substitution de tout ou partie des Billets de Série C et lesdits nouveaux titres sont destinés à être des Titres Composés au lieu de Billets de Série C, alors «Billets de Série C» s'entendra desdits nouveaux titres;



- «Titres Joints» signifie: (i) dans le cas d'un détenteur d'Actions A, cent pourcent (100%) des actions A, ALPEC et Billets de Série C détenus par ledit détenteur d'Actions A; (ii) dans le cas d'un détenteur d'actions B, cent pourcent (100%) des actions B, ALPEC et Billets de Série C détenus par ledit détenteur d'actions B; (iii) dans le cas d'un détenteur d'actions C, cent pourcent (100%) des actions C, ALPEC et Billets de Série C détenus par ledit détenteur d'actions C et (iv) dans le cas d'un détenteur d'actions D, cent pourcent (100%) des actions D, ALPEC et Billets de Série C détenus par ledit détenteur d'actions D;
- «Filiale» signifie, eu égard à toute Personne, toute(s) autre(s) Personne(s) dont la majorité des droits de vote totaux, eu égard aux actions ou autres participations au capital assorties (compte non tenu de toute éventualité) d'un droit de vote à l'élection de ses administrateurs, gestionnaires ou fiduciaires, est, au moment concerné, détenue ou Contrôlée, directement ou indirectement, par ladite Personne ou une ou plusieurs autres Filiales de ladite Personne ou une combinaison des deux. Aux fins des présentes, il sera considéré qu'une ou plusieurs Personnes détiennent une participation majoritaire dans une société à responsabilité limitée (limited liability company), dans une société en commandite (partnership), dans une association ou dans toute autre entité économique si cette ou ces Personnes se voient attribuer la majorité des bénéfices ou pertes desdites société à responsabilité limitée (limited liability company), société en commandite (partnership), association ou autre entité économique ou si la ou lesdites Personnes Contrôlent l'entité en question;
- «Titre Transformé» signifie, eu égard à tout Titre, tous titres ou autres participations émis ou pouvant être émis eu égard audit Titre et ce, par le biais d'un dividende, d'un fractionnement, d'une combinaison, d'une consolidation ou d'une autre opération de restructuration.

Dont acte, passé à Luxembourg, à la date figurant en tête des présentes.

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, déclare qu'à la demande de la comparante, le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une traduction en français; et qu'à la demande de la même comparante et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fait foi.

L'acte ayant été lu au mandataire de la comparante connue du notaire instrumentant par nom, prénom, et résidence, ledit mandataire de la comparante a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: S. KREUZER et H. HELLINCKX.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 20 juin 2014. Relation: LAC/2014/28744. Reçu soixante-quinze euros (75.- EUR).

Le Receveur (signé): I. THILL.

POUR EXPEDITION CONFORME - délivrée à la société sur demande.

Luxembourg, le 26 juin 2014.

Référence de publication: 2014090212/1787.

(140106760) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juin 2014.

Standard Innovation S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 20.000,00.

Siège social: L-2522 Luxembourg, 6, rue Guillaume Schneider.

R.C.S. Luxembourg B 185.309.

EXTRAIT

Il résulte des décisions prises par l'associé unique de la Société en date du 6 juin 2014 que la démission de M. Danny Osadca, gérant de catégorie A de la Société a été acceptée avec effet au 6 juin 2014.

De plus, les personnes suivantes ont été nommées gérants de catégorie A de la Société, avec effet immédiat et ce pour une durée indéterminée:

- Monsieur Michael William DUNLEAVY, né le 18 juin 1963 à Ottawa, Canada, résidant au 81 Pleasant Park Road, Ottawa, K1H5L7, Canada;
- Madame Margaret Anne FINLAYSON, née le 29 décembre 1961 à Ottawa, Canada, résidant au 8 Granville Ave, Ottawa, K1Y0M4, Canada; et
- Madame Lee-Anne CLARE, née le 17 juillet 1973 à Ottawa, Canada, résidant au 61, Keighley Circle, Kanata, K2K3H8, Canada.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme

Luxembourg, le 18 juin 2014.

Référence de publication: 2014087289/22.

(140103365) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juin 2014.



HORWARD DESIGN Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4959 Bascharage, 51, op Zaemer.

R.C.S. Luxembourg B 170.220.

L'an deux mille quatorze, le vingt-six juin.

Par-devant Maître Blanche MOUTRIER, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette.

S'est réunie

l'assemblée générale extraordinaire des associés de la société à responsabilité limitée "HORWARD DESIGN Luxembourg S.à r.l.", établie et ayant son siège social à L-4987 Sanem, 15, Quartier de l'Eglise, constituée suivant acte reçu par Maître Gérard LECUIT, notaire de résidence à Luxembourg en date du 12 juillet 2012, publié au Mémorial C numéro 2058 du 20 août 2012, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés Luxembourg sous le numéro numéro B 170220.

L'assemblée est présidée par Monsieur Nicolas DELATTRE, employé privé, demeurant professionnellement au 56, rue Glesener à L-1630 Luxembourg.

Le Président désigne comme secrétaire Monsieur Reinold VAN LEEUWEN, demeurant professionnellement à L-4987 Sanem, Quartier de l'Eglise 15.

L'assemblée appelle aux fonctions de scrutateur Monsieur Bernard VAN LEEUWEN, demeurant professionnellement à L-4987 Sanem, Quartier de l'Eglise 15.

Le bureau ainsi constitué, le Président expose et prie le notaire instrumentant d'acter:

- I.- Que l'ordre du jour de la présente assemblée est conçu comme suit:
- 1.- Transfert du siège social de la société de L-4987 Sanem, 15, Quartier de l'Eglise, à L-4959 Bascharage, 51, op Zaemer et modification subséquente de la 1ère phrase de l'article 3 des statuts.
 - 2.- Divers.
- II.- Qu'il résulte d'une liste de présence que les CENT (100) parts sociales d'une valeur nominale de CENT VINGT-CINQ EUROS (€ 125.-) chacune, représentant l'intégralité du capital social de DOUZE MILLE CINQ CENTS EUROS (€ 12.500,-) sont dûment présentes ou représentées à la présente assemblée; cette liste de présence après avoir été signée par les membres du bureau et le notaire instrumentaire, restera annexée au présent procès-verbal pour être soumise avec lui à la formalité de l'enregistrement.
- III.- Que l'intégralité du capital social étant présente ou représentée à la présente assemblée il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.
- IV.- Que la présente assemblée, réunissant l'intégralité du capital social, est en conséquence régulièrement constituée et peut délibérer valablement sur les points figurant à l'ordre du jour.

L'assemblée, après avoir approuvé l'exposé de Monsieur le Président et, après s'être reconnue régulièrement constituée, a abordé l'ordre du jour et, après en avoir délibéré, a pris à l'unanimité des voix, les résolutions suivantes:

Résolution unique

L'assemblée générale décide de transférer le siège social de la société de L-4987 Sanem, 15, Quartier de l'Eglise, à L-4959 Bascharage, 51, op Zaemer et par conséquent de modifier la 1 ^{ère} phrase de l'article 3 des statuts pour lui donner la teneur suivante:

"Le siège social de la Société est établi à Bascharage".

Le 2 ^{ème} alinéa de l'article 3 reste inchangé.

Frais

Tous les frais et honoraires, quels qu'ils soient, dus en vertu des présentes sont à la charge de la société.

DONT ACTE, passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, tous connus du notaire instrumentaire par noms, prénoms, états et demeures, ceux-ci ont signé avec le notaire le présent procès-verbal.

Signé: DELATTRE, VAN LEEUWEN R., VAN LEEUWEN B., MOUTRIER.

Enregistré à Esch/Alzette Actes Civils, le 27/06/2014. Relation: EAC/2014/8829. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur (signé): HALSDORF.

POUR EXPEDITION CONFORME délivrée à des fins administratives.

Esch-sur-Alzette, le 30 juin 2014.

Référence de publication: 2014091150/53.

(140108757) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juin 2014.

diteur: Service Central de Législation, 43, boulevard F.-D. Roosevelt, L-2450 Luxembourg

Imprimeur: Association momentanée Imprimerie Centrale / Victor Buck